

**graine** d'info...  
Le bulletin de l'ENESAD

juin 2003 - n°5

**Il était  
une fois...**



**L'enesad**

Hier, aujourd'hui & demain !



## Un peu d'histoire p. 4

Si l'ENESAD m'était conté... ou ... trente ans après...  
Jean-François Chosson, une référence irremplaçable pour l'ENESAD

## Les manifestations p. 12

L'ENESAD fait Salon  
La traditionnelle remise des diplômes, une 4<sup>e</sup> réussite  
L'agenda des manifestations du 2<sup>e</sup> semestre  
Workshop "Vision, Image et Agriculture"

## L'ENESAD online p. 18

## Les formations de l'ENESAD p. 20

Lancement du projet GISPFE  
Des cadres pour la filière "Agroéquipements"  
L'option "Organisation et qualité dans les filières agricoles et alimentaires"  
La licence professionnelle "Formateur en milieu professionnel"  
Point de vue de M. Rebillat sur un corps de la Fonction Publique d'État  
L'analyse des pratiques : une méthode d'appui à la prise de fonction  
Agriculture Conseil Bourgogne : un potentiel d'études à votre service !  
Les étudiants présentent un diagnostic environnemental  
À la découverte des vins slovènes  
Solidarité des Grandes Écoles pour la solidarité internationale

## La recherche à l'ENESAD p. 36

Des nouvelles de l'UMR Phytopharmacie...  
La grande histoire des petits rongeurs forestiers...  
Le CESAER engagé dans un programme de recherche européen  
L'équipe didactique professionnelle se présente  
L'ENESAD partenaire du pôle de développement agricole de Pouilly en Auxois

## Les relations européennes & internationales p. 50

Des liens se tissent entre l'Algérie et la France  
Accueil de délégations étrangères au 1<sup>er</sup> semestre 2003

## L'ingénierie de l'ENESAD p. 52

Zoom sur l'Espace vidéo

## Le partenariat p. 54

PATUR'IN, un simulateur de pâturage pour l'enseignement  
Une nouvelle version pour INRATON

## Les sports universitaires p. 58

Une année riche en aventures équestres !  
L'Orient'Enit 2003 : toujours plus fort !!!  
Les Inter Enit 2003 à Dijon... et à Langres !  
1<sup>re</sup> participation aux championnats de France universitaires d'aviron

## Educagri éditions p. 64



Jun 2003 – numéro 5

**Directeur de la publication :**  
*Dominique Pauthex*

**Rédactrice en chef :**  
*Chantal Estivalet*

**Comité de lecture :**  
*Bénédicte Baudard*  
*Bernard Chopinet*  
*A.-Laurence Colmart-de Crépy*  
*Pascal Durand*  
*Brigitte Fouchet*  
*Denis Gentzbittel*  
*Alain Jazé*  
*Francine Mulot*  
*Sonia Rougier*  
*Sylvie Sens*  
*Anne-Françoise Trollat*  
*Laurence Verrier*

**Secrétariat de rédaction :**  
*Cécile Baudegard*

**Maquette :**  
*Brigitte Bottero*

**PAO :**  
*Stéphane Kajdas*

**Impression :**  
*Edips Imprimeurs*  
*17, bd Champ aux Métiers*  
*21800 QUÉTIGNY*

ISSN 1289 - 0480  
Dépôt légal : juin 2003

**Graine d'info**  
ENESAD  
26 Bd Docteur Petitjean  
BP 87999  
21079 DIJON Cedex



## L'air du temps !

**L**e printemps 2003 est marqué par deux événements pour le moins contradictoires : alors qu'une forte chaleur, sans précédent, semble-t-il, dans la période récente, s'est installée dans notre région, un gel, sans précédent lui aussi, frappe les ressources de l'ENESAD (et de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur agronomique). Ces deux phénomènes ont cependant comme point commun de réduire les liquidités, voire de "mettre à sec" les réserves.

Nombreux sont ceux qui pensent que ces événements sont annonciateurs de bouleversements plus profonds.

Les changements climatiques liés au réchauffement de la planète alimentent les débats citoyens et les interrogations des scientifiques. Les plus sérieux considèrent cependant que l'on manque encore de données pour conforter leur diagnostic et oser un pronostic.

Qu'en est-il de nos problèmes budgétaires ? Au-delà des aspects liés à une double crise économique et financière, il y a tout lieu de penser que nous sommes entrés dans une période où les ressources (crédits de fonctionnement et emplois budgétaires) en provenance de l'État pourraient diminuer sensiblement.

*Si cela se confirme, que faire ?*

A court terme, il est toujours possible de faire des économies mais les marges de manœuvre sont devenues, au fil du temps et des restrictions, assez limitées. Il faudra donc s'adapter. Cela veut dire à moyen terme, mais assez rapidement : trouver les bonnes variables d'ajustement, faire les bons choix, et pourquoi pas "réduire la voilure".

D'une façon plus structurelle, les changements en cours devraient s'accompagner de la montée en puissance d'une concurrence qui, à défaut d'être parfaite, sera pourtant bien réelle. Avec la "mondialisation" des dispositifs de formation sur le modèle anglo-saxon (avec notamment la mise en place des Masters) cette concurrence s'installera au niveau international. Cette analyse conduit certains à tenir le discours suivant : "dans ce contexte seuls les meilleurs sauront attirer les étudiants et les crédits des financeurs autres que l'État".

Ma conviction est que, quoi qu'il arrive, l'ENESAD, fort de ses propres capacités et de celles de ses partenaires locaux et régionaux, est suffisamment armé pour faire face aux difficultés actuelles et aux défis qui s'annoncent. ■

Dominique Pauthex,  
Directeur de l'ENESAD



## Si l’ENESAD m’était conté... ou ... trente ans après...

L’ENESAD a été fondé le 1<sup>er</sup> juillet 1993 par le regroupement de quatre établissements implantés à Dijon et Quétigny entre 1966 et 1968. Leur histoire si brève mérite d’être mieux connue car elle permet de saisir certains enjeux de la mise en œuvre de la politique agricole française durant cette période.



L’ENSSAA

### MODERNISER L’AGRICULTURE FRANÇAISE

A la fin des années 50, les dirigeants de la V<sup>e</sup> République naissante sont confrontés au problème de la modernisation de l’économie nationale afin de préparer le pays à la concurrence internationale, notamment au sein du Marché Commun. Or l’agriculture, qui emploie 20 % de la population active totale, apparaît comme un frein pour toute l’économie, l’une des raisons de cette situation étant le manque de formation professionnelle des exploitants agricoles. Le recensement général de l’agriculture réalisé en 1955 a mis en évidence que 96,7 % des chefs d’exploitation n’ont bénéficié d’aucune formation technique.

Il s’agit donc de faire de l’agriculture française un élément actif de l’expansion économique du pays. Outre la redéfinition de la politique agricole, par l’adoption de la loi d’orientation agricole, le 5 août 1960, il faut trouver des moyens mieux adaptés de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et d’amélioration des compétences des agriculteurs qui doivent être capables de diriger des exploitations agricoles performantes. Deux textes vont permettre d’y répondre : *un décret de 1959 sur la vulgarisation agricole et la loi du 2 août 1960 sur l’enseignement et la formation professionnelle agricoles.*

Cette refonte totale du dispositif de vulgarisation et de formation professionnelle agricoles nécessite une évolution de la formation des personnels concernés, notamment les ingénieurs des services agricoles, et un développement des recherches et expérimentations dans ce domaine.

Depuis quelques années, des projets de réforme de la formation des ingénieurs des services agricoles avaient fleuri. L’École Nationale des Sciences Agronomiques Appliquées, formant les ISA, fonctionnait à Paris auprès de l’Institut National Agronomique depuis 1946, succédant à la « *section d’application de l’enseignement agricole* » créée en 1920. L’École souffrait notamment de l’exiguïté des locaux mis à sa disposition au sein de l’INA, de l’insuffisance de personnel permanent et de son manque de visibilité, mais il n’était pas question de s’éloigner de Paris, lieu de résidence des professeurs intervenant à la vacation.

La loi du 2 août 1960 donne une toute autre dimension aux réformes. Les promoteurs de la politique de développement de l’enseignement agricole sont convaincus, à juste titre, que le succès de cette réforme dépendra pour beaucoup du recrutement et de la qualité des enseignants. C’est ainsi qu’en 1961, il est décidé que : « *L’École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques Appliquées, qui a pour mission non seulement de former les cadres supérieurs des services agricoles, mais aussi de préparer les professeurs des lycées agricoles, sera réorganisée. Elle comportera en outre un centre de recherches spécialisé dans l’étude des méthodes pédagogiques et de diffusion du progrès en milieu rural. Ce centre aura une action directe sur l’ensemble des sections pédagogiques et techniques destinées à la formation des maîtres et devrait jouer un rôle décisif dans le perfectionnement des méthodes qui conditionnent l’efficacité de la formation et de l’information des agriculteurs, en fonctionnant en liaison avec les organismes de recherche et professionnels.* »

La mise en œuvre de ce projet de grande ampleur traîne en longueur, car les crédits manquent et les priorités ne sont pas encore clairement définies. Il faut attendre août 1961 et la nomination comme ministre de l’Agriculture d’Edgard Pisani, pour que la réforme prenne un rythme plus soutenu. Ce n’est cependant

qu'en juin 1962 qu'une loi programme donne les moyens financiers nécessaires à l'enseignement agricole.

## UN « ENSEMBLE COMPLEXE » À DIJON

Louis Malassis, professeur d'économie rurale à l'ENSA de Rennes, qui a été le rapporteur général du projet de réforme de l'enseignement agricole de 1960, rédige un texte proposant des axes pour la transformation de l'ENSSAA et situant le nouvel établissement à Dijon.

L'établissement est présenté comme un « *ensemble complexe* » accueillant un public diversifié (titulaires du Diplôme d'Agronomie Générale, ingénieurs, licenciés) et assurant des fonctions également diverses (formation des ingénieurs des services agricoles, et des organismes professionnels à vocation générale ou spécialisée et des professeurs de lycées agricoles). Il s'agit donc d'un établissement original au sein de l'enseignement supérieur agronomique. L'École doit « *jouer un rôle décisif dans la diffusion du progrès (technique, économique et social), dans l'évolution de la formation et de l'information des agriculteurs, dans la formation des cadres plus directement responsables, à des degrés divers, du "développement rural"* ». »

À côté et en liaison avec l'ENSSAA fonctionnent trois institutions :

- *le Centre d'études et de diffusion des méthodes pédagogiques ;*
- *un Institut national de promotion culturelle et sociale* qui devrait contribuer à la formation des professeurs et moniteurs des instituts de promo-

tion et universités populaires dont la constitution est prévue sur l'ensemble du territoire ;

- *un Institut national de la coopération agricole, INCA, qui formerait en une année des cadres pour le secteur coopératif. Il fonctionnerait également comme Institut de Promotion supérieure du travail.*

L'élaboration du projet se traduit par la rédaction de trois versions successives aboutissant, en juillet 1963, à un projet de décret portant création de *l'École normale supérieure des Sciences agronomiques* et de *Instituts pour le développement rural et la promotion sociale*. Il est précisé que ces institutions constituent un « *établissement public national d'enseignement supérieur et de recherches doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière* ». L'exposé des motifs précise que le regroupement des établissements est commandé à la fois par leur mission qui est « *le développement de l'agriculture et la promotion du monde rural* », par des soucis d'efficacité et d'économie de moyens, ainsi que « *par la volonté de réussir une nouvelle expérience de décentralisation intellectuelle* ». La localisation sur le campus de l'Université et près d'un important centre de l'INRA témoigne d'une volonté de collaboration permanente avec l'enseignement universitaire et la recherche. Enfin, l'ENSSAA est présentée comme un ensemble « *unique en Europe* » qui peut grâce à des communications faciles « *réaliser une vocation européenne* ».

Cependant, Edgard Pisani souhaite aller plus loin car il travaille sur un projet de réforme des services extérieurs du ministère de l'Agriculture afin de mettre en œuvre de façon plus efficace la politique agricole définie par la loi complémentaire votée en août 1962. Il veut notamment disposer dans chaque département d'une unité de direction, la DDA, et pense réaliser la fusion des corps d'ingénieurs concernés : Eaux et Forêts, Génie rural et Services agricoles.

### L'ENITA de Quétigny



Louis Malassis, à la demande du ministre élabore donc un projet beaucoup plus ambitieux, qu'il transmet en septembre 1963. Sous le nom de Centre national d'application des sciences agronomiques seraient réunis trois établissements, avec trois instituts en annexe :

- École nationale du Génie rural
- École nationale du développement rural (sciences humaines)
  - Institut national de la coopération agricole
- École normale supérieure agronomique
  - Institut national d'applications et de recherches pédagogiques
  - Institut national de la promotion rurale.

## Un peu d'histoire

1 - L'École nationale des Eaux et Forêts serait maintenue à Nancy "en raison de sa vocation spécifique".

L'objectif est d'assurer en un même lieu la formation des fonctionnaires de deux grands corps du Ministère de l'Agriculture intervenant dans le développement rural : les ingénieurs du Génie rural et les ingénieurs des Services agricoles.<sup>1</sup> Dans une note jointe, l'auteur argumente son choix en insistant sur le fait que les deux corps d'ingénieurs pourront bénéficier d'une formation administrative et d'une formation économique et sociale communes « car ils assument en fait des fonctions "d'ingénieurs du développement rural". Cette formation commune devrait faciliter l'action des services dans l'avenir ».

Le ministre demande à Louis Malassis de piloter la mise en place du centre dijonnais dont il devrait être le directeur général. Se joignent à lui Daniel Labey chargé de la mise en place de l'INRAP et Paul Harvois, de celle de l'INPR.

Mais plusieurs événements vont bouleverser ce beau projet.

Tout d'abord, en matière de réforme des services extérieurs du Ministère de l'Agriculture, Edgard Pisani se heurte à la résistance des corps du Génie rural, et des Eaux et Forêts ; finalement, il crée, en 1965, deux

vention le Ministre explique son projet de « concentrer sur Dijon un ensemble agronomique important » : « Pourquoi concentration, parce qu'il est apparu qu'à certain niveau, l'implantation en pleine campagne, dans le désert ou au contraire la répartition disséminée sur l'ensemble du territoire n'était pas favorable au développement intellectuel. Il est apparu qu'à un certain niveau de préoccupations, de recherches ou d'études, la concentration, les échanges, sont à la fois source d'économie et source d'enrichissement. C'est donc une contribution importante que mon département ministériel apporte à l'entreprise et il s'en réjouit. »

La construction des bâtiments devant accueillir l'ensemble dijonnais a commencé en juillet 1964 ; sans attendre leur achèvement, le Directeur Général de l'Enseignement et des Affaires Professionnelles et sociales confie à une association, le Groupe de Recherche et d'Education pour la Promotion, le GREP, les missions du futur Institut de Promotion rurale. Pour ce faire, une équipe est réunie sous l'autorité de Paul Harvois, chargé de mission d'inspection générale qui engage la formation des personnels d'éducation culturelle et devient professeur à l'ENSSAA en octobre 1965.

Nouveau changement d'importance en 1966, le 2 janvier, Edgard Pisani quitte le Ministère de l'Agriculture, il est remplacé par Edgar Faure qui, chargé de rassurer les agriculteurs qui ont voté contre de Gaulle au référendum de décembre 1965, ne poursuit pas la politique de réforme de son prédécesseur.

### LE COMPLEXE AGRONOMIQUE DE DIJON

Le 23 août 1966, un décret institue l'ENSSAA et précise que « fonctionnent auprès » d'elle trois instituts, l'Institut National de Formation des Professeurs Certifiés de l'Enseignement Agricole (INFPCEA), l'Institut National de Recherches et d'Applications Pédagogiques de l'enseignement agricole, INRAP, et l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole, INPSA. Le même article précise que le directeur de l'ENSSAA est directeur de l'INFPCEA qui « fonctionne en annexe de l'École » et qu'il « assure la coordination de l'école et des autres instituts [...]. Notamment, il en préside les conseils d'administration ainsi qu'un conseil permanent de leurs directeurs, auquel peut être appelé à participer le directeur de l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Dijon-Quétigny ».

Le projet de Centre national regroupant plusieurs établissements au sein d'un établissement public a été abandonné au profit d'un relatif statu quo pour l'ENSSAA, « maison mère » du corps des ingénieurs d'agronomie qui vivent fort mal la réforme des services extérieurs de 1965. Edgar Faure ne souhaite pas



L'INPSA

nouveaux corps : ingénieurs du Génie rural, des Eaux et des forêts, IGRF, et ingénieurs d'agronomie, IA. Il n'est donc plus question de déplacer l'École du Génie rural à Dijon. Déçu de voir le projet se disloquer, Louis Malassis donne sa démission au Ministre et retourne à ses fonctions de professeur d'économie rurale à Rennes.

À la rentrée 1965, Edgard Pisani vient à Quétigny poser la première pierre de l'École nationale d'Ingénieurs des travaux agricoles. Dans son inter-



les bousculer plus, et il nomme à la tête de l'établissement un Ingénieur d'Agronomie, Léonce Clément. Par ailleurs, le ministère a accepté de confier aux organisations professionnelles agricoles la responsabilité du développement par le décret du 4 octobre 1966. Après la réforme des services extérieurs de 1965, l'État n'a plus la volonté ni les moyens humains d'intervenir fortement dans ce domaine. Il faut y voir la raison de l'avortement du projet d'Institut national de la Coopération agricole implanté près de l'École où sont formés les fonctionnaires.

L'ambiance sur le complexe est alors tendue, les « retombées » de mai 1968 se font sentir. L'animation socio-culturelle est vivement attaquée, notamment par des élus dijonnais, mais également critiquée par certains responsables de l'enseignement agricole, et Paul Harvois démissionne de ses fonctions de directeur de l'INPSA. Un nouveau directeur est nommé, Jean Baujard, un Ingénieur d'Agronomie. A l'INRAP, Daniel Labey ne souhaite pas poursuivre ses fonctions directoriales et il est remplacé par un Ingénieur d'Agronomie, Maurice Marchal. Les responsables ministériels estiment probablement qu'en nommant à la tête des établissements des Ingénieurs d'Agronomie ils disposeront de partenaires plus dociles à leurs consignes et pouvant tisser plus facilement des relations entre eux puisque appartenant au même corps de fonctionnaires. Ceci leur paraît d'autant plus nécessaire qu'ils se méfient d'un personnel jeune et trop porté à l'innovation. En 1969-1970, l'âge moyen du personnel de l'ENSSAA est, en effet, de 30 ans, celui des enseignants de 28 ans, celui des étudiants de 26 ans ; la situation dans les Instituts est comparable. De plus, les syndicats sont bien implantés et jouent un rôle important pour la défense des personnels, mais aussi pour le développement des établissements dijonnais. Certains membres de l'Administration regrettent même d'avoir fait le choix de doter l'ENSSAA d'un personnel enseignant permanent peu malléable en raison de son statut !

Dès la première année, il y a un net dérapage, dû principalement à des problèmes de relations humaines, ce qui aura d'importantes conséquences dans chaque institution, sur la manière de remplir les missions. Le nouvel ensemble souffre d'une ambiguïté particulièrement gênante. En effet, le texte du décret de création de l'ENSSAA définit les relations entre celle-ci et deux des instituts d'une manière vague, propice à toutes les interprétations, par la formule « fonctionnent auprès ». Le poids du directeur de l'École, fervent adepte du contrôle bureaucratique, est important et va peser sur les orientations des instituts qui, très vite, souhaitent affirmer leur autonomie face à l'ENSSAA.

La situation est telle qu'elle fait l'objet d'un article dans Le Monde titré « La formation des maîtres : creuset ou tour de Babel » qui fit beaucoup réagir à

l'époque. L'auteur décrit ainsi la réalité dijonnaise : « les liens entre les différents établissements sont très ténus, les contacts avec les étudiants presque inexistantes. Les responsables de l'ENSSAA craignent-ils en se rapprochant trop des autres Instituts de formation de professeurs de transformer leur établissement en école normale ? Ces réticences sont-elles aggravées par des conflits de personnes, voire d'autorité, d'une école à l'autre ?



L'INRAP

*Il semble pourtant qu'il suffirait de peu de chose pour que ce complexe agronomique, qui ressemble plutôt, aujourd'hui, à une tour de Babel, devienne demain un véritable creuset de formation des équipes pédagogiques des lycées agricoles. Ce jour-là, la diversité du corps enseignant des établissements agricoles sera une véritable richesse ».*

Cette question de la coordination des établissements va se traduire par de nombreuses péripéties scandées par divers textes réglementaires. Une Commission permanente de coordination des activités de formation est créée en février 1970, réunissant sous la présidence d'un haut fonctionnaire chargé d'une mission permanente de coordination, les directeurs des établissements dijonnais et de l'ENITA ainsi que les chefs de départements. Parmi ceux-ci sont nommés « à titre provisoire » le directeur de l'INPSA, chef du département de l'éducation des adultes et le directeur de l'INRAP, chef du département de pédagogie...

Ces textes entraînent un conflit avec le ministère, les enseignants recrutés à l'ENSSAA refusent d'être affectés dans un des Instituts, en outre ils estiment que les fonctions de chef de département doivent être assurées, selon les statuts, par un enseignant-chercheur. La réaction est d'autant plus vive que les arrêtés ne sont pas publiés et que leur diffusion se fait de façon restreinte. En février 1973, un nouvel arrêté

rétablit l'autonomie des établissements dijonnais ! Malgré des restrictions budgétaires qui touchent l'enseignement agricole à partir de 1970, et les tensions qui accompagnent les évolutions erratiques du complexe dijonnais, les personnels assurent, durant près de vingt ans, des activités qui contribuent efficacement au développement et à la rénovation du système de formation du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'à la formation d'ingénieurs par des voies diversifiées.

### L'ENESAD

Une dernière étape s'engage le 17 février 1989 lorsque le Ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, annonce devant le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne sa volonté de regrouper les établissements de Dijon et Quétigny et de constituer, en étroite collaboration avec l'Université et l'INRA un pôle dijonnais d'enseignement supérieur et de recherche à vocation internationale. Les quatre directeurs sont chargés de la préparation du projet.

À l'issue de quatre années de travaux et de débats, l'ENESAD, est créé le 1<sup>er</sup> Juillet 1993. C'est le premier établissement sous tutelle du Ministère de l'Agriculture ayant le statut d'établissement d'enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et pédagogique (EPCSCP).

Trente ans après le premier projet de Centre unique, un établissement unique réunit l'ensemble des institutions dijonnaises. Il semblerait qu'en matière de changement dans les institutions éducatives la durée d'une génération soit une unité de compte pertinente !

Quarante ans après les projets d'Edgard Pisani, la fusion des corps des services extérieurs est réalisée. Il semblerait qu'en matière de changement dans les institutions corporatives la durée d'une génération soit un unité de compte insuffisante !

Pour la petite histoire, soulignons que les établissements dijonnais ont disparu sans avoir jamais été inaugurés... ■

Michel BOULET  
Professeur émérite  
Département des Sciences de la formation  
et de la communication





Bulletin de l'ENESAD

Juin 1993



# Transition

Fac similé du 1<sup>er</sup> numéro

## Editorial

Le 30 Juin 1993

ou

Comment mourir guéri

M. Boulet

J.F. Chosson

J.J. Durey

H. Lamaury

L'histoire d'Alphonse Allais est bien connue : alors qu'il était à l'agonie, trois médecins se relayaient pour émettre des diagnostics optimistes "le pouls est régulier" disait l'un, "l'oeil est clair..." ajoutait l'autre, et le troisième de renchérir "les réflexes sont normaux...". A ce moment-là Alphonse Allais lance à la cantonade "... en somme je meurs guéri...".

La métaphore peut se révéler utile pour traiter du sort de nos établissements. Désormais, à partir du 30 juin 1993, rien ne sera plus comme avant. Le navire ENESAD quittera le port d'attache et affrontera le grand large européen. Certes de rudes tempêtes nous attendent. Les incertitudes économiques ne rendent pas la tâche facile pour ceux qui prennent en charge des formations directement liées au système productif, mais désormais nous serons guéris de trois maladies endémiques qui n'ont cessé de maintenir un climat de marasme sur les établissements dijonnais.

Tout d'abord la molle incertitude qui n'a cessé de planer sur le sort de nos établissements hormis l'ENTIA. A sa naissance, l'enfant n'a pas été porté sur les fonds baptismaux. Le complexe bourguignon n'a jamais été inauguré. Tout s'est passé comme si le pouvoir central avait eu une ambition planétaire pour Dijon pendant la grossesse ; mais lorsque l'enfant est venu au monde, il n'était point digne d'être intronisé dans la famille de l'enseignement supérieur agronomique. Corolle de l'ironie : afin d'affaiblir le nouveau-né, il était aussitôt démembré en quatre unités rigoureusement étanches disposant de conseils, aussitôt transformés en gardes prétoriennes protégeant leur Bastille. Il s'est ainsi créé au fil des ans une "culture d'école" destinée à promouvoir une identité et, surtout, une hiérarchie basée, comme au Moyen-Age, sur les droits acquis à la naissance et non, tels les soldats de l'An II, aux batailles remportées. L'administration centrale élevait l'absence de décision à la hauteur de la stratégie avérée de ce ministre de la 3<sup>ème</sup> République qui assurait "qu'il n'y a pas de problème qui ne soit résolu par une absence de décision... à la longue". Il a fallu attendre la séance inaugurale de juin 1990 au cours de laquelle le ministre Nallet et le président régional Janot ont affirmé une volonté claire, relayée par des administrateurs convaincus qui n'hésitèrent pas à maintenir le cap en présidant des comités de pilotage "non stop" sur le modèle des marathons de Bruxelles. Certes, chacun d'entre nous est attaché à défendre une culture d'entreprise qui a le mérite d'assurer une cohérence mais, désormais, le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel nous invite à trouver un autre style de relation à partir d'une base juridique d'avenir.

Deuxième maladie : des actions dispersées en matière de recherche. Désormais, les équipes de recherches regroupées en départements seront mieux armées pour soutenir des projets dans un climat qui sera marqué par une compétitivité accrue. De plus en plus la recherche, la capacité à innover deviennent le moteur de l'économie. Le stock de connaissances double tous les huit ans. Les centres de recherches, les écoles seront jugés sur leur capacité à produire des connaissances sur des thématiques nettement affirmées et, ainsi, à disposer d'une autorité morale qui aura un retentissement direct sur la valeur du diplôme attribué à leurs étudiants.

Troisième maladie : la séparation drastique entre deux univers. L'originalité de l'ENESAD résidera dans la synergie des deux missions : formation des ingénieurs et enseignants et recherche en éducation. Les deux axes peuvent se révéler féconds... à condition qu'ils ne restent pas stratifiés en deux sous-ensembles parfaitement étanches. Un enseignant-chercheur, formateur d'ingénieurs n'aura-t-il pas intérêt à tirer le meilleur parti des travaux en didactique des disciplines, sur les profils individualisés d'acquisition, les méthodologies d'évaluation ? Par ailleurs, le chercheur en éducation n'a-t-il pas intérêt à travailler en relation avec le milieu productif ? Quels que soient les progrès les plus miraculeux des sciences humaines, la pédagogie est aussi un art de communiquer, une relation toujours à construire entre un public, un contenu, un contexte social, et la capacité à effectuer des synthèses opératoires en fonction d'un objectif. Ne convient-il pas, dans cette perspective, d'étudier avec attention le classement proposé par Chevassus directeur de l'INRA entre sciences du contexte, sciences du vivant, sciences de l'intégration ?...

Il ne saurait exister de "chercheur" en pédagogie qui ignorerait l'affrontement avec un groupe, ses tensions, ses émotions, ses potentialités ! Il ne saurait exister d'enseignant, fut-il du supérieur, qui ne s'inquiéterait point des progrès vers une individualisation des parcours, des relations économie-emploi, de l'apport de sa discipline aux nouvelles approches synthétiques...

Où, l'ENESAD, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel a guéri juridiquement le complexe dijonnais de ses maladies endémiques. Il nous appartient de transformer l'essai grâce à une gestion souple et déconcentrée où chacun se sentira responsable de la construction de son avenir par l'ouverture de nouvelles routes !...

**S**a carrière au service du ministère de l'agriculture, consacrée à la formation des hommes qui font le développement de l'agriculture et du monde rural, Jean-François Chosson l'a conduite à partir du complexe agronomique de Dijon, depuis la mise en place de l'INPSA jusqu'à la fusion des établissements dans l'ENESAD en juillet 1993. Son engagement est à la hauteur de l'ambition du projet dijonnais, il en a suivi les péripéties comme les réalisations les plus abouties ; sa contribution est d'autant plus pérenne qu'elle est attachée à des valeurs fondamentales et à une vision distanciée de l'intervention sociale.

# Jean-François Chosson

## une référence irremplaçable pour l'Enesad

### UN PARCOURS SINGULIER, DE LA CITÉ OUVRIÈRE AU COMPLEXE AGRONOMIQUE ...

Naître au monde dans une cité ouvrière, la cité Michelin à Clermont-Ferrand, l'une des plus emblématiques de l'organisation industrielle du XXe siècle, ne prédispose pas vraiment à une carrière dans l'univers de l'agronomie. Les rapports entre le monde ouvrier et le monde agricole, tous deux de classe populaire mais aux conceptions sociales assez radicalement différentes, sont plus souvent établis sur le mode du conflit politique que de la coopération sociale. Et pourtant, le cheminement de Jean-François doit moins à une série de hasards ou d'incidents qu'à une logique biographique fondée sur des valeurs précises, ordonnées par le respect des hommes. Le droit à l'éducation et la construction de voies de développement personnel pour chacun, quel que soit son statut social, constituent les bases de cette vision d'une société moins inégalitaire et porteuse d'espoir. L'école pour former l'esprit critique et la culture pour fournir les références identitaires, ce sont les deux piliers à partir desquels chaque personne pourra forger un jugement propre et exercer son libre arbitre. On entrevoit les termes de la rencontre : l'émancipation sociale et l'ouverture culturelle qui forment l'horizon pour la cité ouvrière sont aussi les prémisses sur lesquels se construit la modernisation de l'agriculture à partir de 1960 ; la promotion sociale et le développement culturel en seront les chantiers concrets, Jean-François Chosson l'un de ses plus brillants artisans.

### ... DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE À L'ÉDUCATION PERMANENTE ...

Entrer dans un ministère technique, le ministère de l'Agriculture en l'occurrence, par l'action culturelle en quittant le ministère de la Justice, le cheminement est assurément peu banal. Lorsque, dans son premier emploi au service de la Protection judiciaire de la jeunesse, Jean-François a vu s'affronter les positions sécuritaires et éducatives, sa doctrine a été rapidement établie : il faut parier sur les hommes, non de façon naïve mais en prenant soin de leur donner les moyens de dépasser les situations à problème et de progresser. Il entrevoit la possibilité exceptionnelle de mise en œuvre de ce volontarisme que représente le corps des professeurs d'éducation culturelle, affectés aux lycées agricoles pour associer à la croissance de l'agriculture le développement culturel des agriculteurs. Pour participer à cette politique, qu'il considère comme une « politique hardie de promotion sociale, d'animation rurale et de formation professionnelle continue », il est de l'aventure de la fondation de l'INPSA et l'artisan de la création de son département d'Éducation permanente. En 1968, le petit groupe, qui tend parfois à confondre expérimentation sociale et militantisme radical, est tenu « sous surveillance », comme aimait à le rappeler Jean-François, et son action se développe en quasi-clandestinité, mais débouche sur une organisation innovante, en phase avec les évolutions sociales des années 70 et 80. La loi de 1971 relative à la formation professionnelle trouve dans cette institution une base opérationnelle pour penser l'application à l'agriculture et structurer un réseau national de formation ; par la suite, ce sont les orientations européennes en faveur des opérations territoriales dites de « formation-développement » qui pourront être pensées et organisées par l'équipe de Jean-François Chosson. Si son souhait de

Jean-François Chosson  
*La mémoire apaisée*  
Au long des routes de  
l'éducation populaire  
et de l'enseignement  
agricole 1928-2001  
Paris : L'Harmattan  
Peuple et culture,  
2002, 190 p. coll.  
« Histoire de vie et  
formation ».  
Ouvrage disponible à  
Mediadoc.

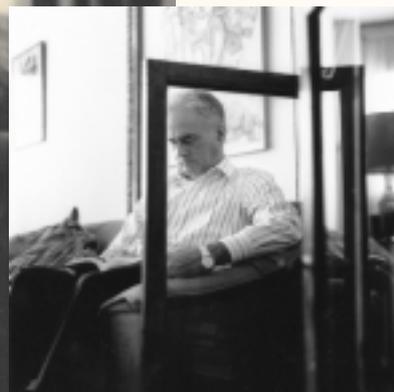
voir se mettre en place un dispositif permettant effectivement l'éducation « tout au long de la vie » ne s'est pas réalisé, il n'aurait pas été surpris par la vague actuelle de valorisation des acquis de l'expérience, et aurait pu à la fois apporter sa vision distanciée et formuler des propositions opératoires pour réussir ce nouveau pari de la formation permanente.

## AU SERVICE D'UNE VISION HUMANISTE DU DÉVELOPPEMENT

La contribution particulière de Jean-François Chosson au monde de l'agronomie et au site dijonnais tout spécialement, est faite d'assemblages toujours renouvelés -et souvent baroques- d'intuitions sociales et de rationalisations techniques. Il a toujours cultivé une réflexion approfondie sur les procédés de la pensée, formalisée dans sa contribution à l'Entraînement mental ; sa familiarité des actions d'éducation populaire, lieux de valorisation de la créativité sociale des individus et des groupes, s'est conjuguée pour cela à sa pratique des opérations de promotion collective, lieux de reconnaissance de l'expérience acquise par les acteurs sociaux. Il a défendu la place des « humanités » dans la formation technique des agronomes, se méfiant des usages de la science et de sa puissance d'analyse à des fins technocratiques, si ses agents sont coupés des pratiques sociales et culturelles des milieux concernés. Il a placé ses réflexions et ses actions dans une perspective de long terme, fidèle aux grands historiens qui l'ont inspiré, en prenant en compte les enseignements du passé et en projetant dans l'avenir les figures les plus difficiles à penser au quotidien. Tout cela, Jean-François l'a conduit avec un souci pragmatique appuyé, dans un rapport aux instruments opérationnels parfois surprenant. La rationalisation des choix budgétaires ou la pédagogie par objectifs ont fait partie de sa boîte à outils, par souci d'efficacité mais aussi par confiance dans les progrès de la science et de la technique. Il savait alors repérer les compétences et déléguer la conduite de ces démarches à des hommes et des femmes doués d'une solide raison technique. C'est sans doute cette forme d'institutionnalisation qui caractérise sa place parmi nous, celle d'un visionnaire social qui s'attache à créer les cadres concrets d'une action publique en faveur du développement social et culturel. Dans la période actuelle de métissage culturel et d'hybridation technique, l'héritage de Jean-François Chosson constitue une référence irremplaçable pour tout l'ENESAD ... ■

Francis Aubert,  
Enseignant-chercheur  
Dominique Pauthex,  
Directeur de l'ENESAD

*Notre ami et collègue Jean-François Chosson nous a quittés en ce début 2003*



## L'ENESAD fait Salon

**SIAL**  
**22 AU 24 OCTOBRE 2002**

Cette année l'ENESAD et l'ENSBANA ont tenu un stand commun. Cette initiative qui marque le renforcement de la collaboration entre nos deux établissements a été fort appréciée et considérée comme très efficace pour tous nos interlocuteurs, anciens élèves, journalistes, industriels en particulier de la région Bourgogne.

Nous avons pu, de ce fait, montrer que la Bourgogne, pays de la gastronomie, avait un pôle performant en matière de formation à l'ensemble des métiers de l'agroalimentaire.

**SALON DE L'ÉDUCATION**  
**21 AU 24 NOVEMBRE 2002**

L'ENESAD, présent au Salon, a contribué à mieux faire connaître aux futurs étudiants les offres de formation de l'enseignement supérieur agricole.

**SALON FORCING**  
**16 AU 18 JANVIER 2003**

L'ENESAD a été présent à deux niveaux : celui de l'Enseignement Supérieur et celui du pôle Agriculture. Dans ce dernier, le stand était tenu en collaboration avec l'INRA et diffusait des informations concernant l'ENSBANA. L'INRA et l'ENESAD y ont été personnellement présents pendant toute la durée du salon. De

nombreux visiteurs nous ont félicités pour notre collaboration avec l'INRA et l'ENSBANA qui constituait une innovation à ce salon. Deux conférences ont été réalisées le vendredi et le samedi après-midi avec pour thème *"Ingénieur au service de l'Agriculture, un métier d'avenir au 21<sup>e</sup> siècle"*.

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**  
**22 FÉVRIER AU 2 MARS 2003**

La présence de l'ENESAD a été particulièrement renforcée. Une quarantaine d'élèves ITA FI, essentiellement de première année ont réalisé des enquêtes, pour le comité d'organisation du salon, auprès des visiteurs, des agriculteurs et des professionnels afin de connaître leur avis sur le Salon 2003. Revêtus du tee-shirt de l'ENESAD, ils ont parcouru durant les dix jours les allées du Salon, leur sérieux et leur compétence ont été appréciés par les organisateurs. De nombreux anciens ont exprimé leur satisfaction de voir ainsi représenté l'ENESAD au Salon. L'ENESAD a aussi participé à l'animation du stand DGER dans le cadre du MAAPAR en renseignant les visiteurs sur les offres de l'enseignement supérieur agricole public.

L'ensemble de ces actions nous a permis de mieux faire connaître nos activités en matière de formation mais aussi de communication. Nous avons ainsi manifesté notre souci de collaboration avec l'ENSBANA et l'INRA dijonnais afin de renforcer notre image de Pôle européen de formation Agronomique. ■

Jean-Louis Tisserand,  
Professeur émérite

## La traditionnelle remise des diplômes, une 4<sup>e</sup> réussite

L'amphithéâtre Pisani comble lors de la cérémonie



Samedi 15 mars, l'amphi Edgard Pisani était comble pour sa 4<sup>e</sup> remise des diplômes aux Ingénieurs du Génie Rural des Eaux et Forêts (IGREF), ingénieurs des techniques agricoles en formation initiale et continue, sans oublier les Ingénieurs Diplômés par l'État (IDPE). L'innovation de cette 4<sup>e</sup> est que cette cérémonie est inscrite dans les manifestations des 10 ans de l'ENESAD. Pour marquer cet anniversaire l'après-midi a été consac



cré, sous la houlette de Jean-Louis Tisserand, à une conférence sur l'histoire des différentes institutions qui ont composé l'ENESAD. Les témoignages de Raymond Mérillon qui dirigea l'ENSSAA de 1974 à 1984, Michel Méaille directeur de l'INRAP de 1974 à 1984 ont été fort appréciés. Éric Marshall, actuellement doyen de l'inspection de l'agriculture, est intervenu sur la Formation des directeurs, Jean Chevaldonné directeur du CNERTA a rappelé les missions de ce département de l'ENESAD notamment pour l'édition des livres, des cédéroms et des DVD. Quant à Pierre Del Porto, élève de la première promotion de l'ENITA, il nous a enfin dévoilé quelques secrets des étudiants. Enfin, Dominique Pauthex directeur de l'ENESAD a conclu cette conférence sur l'histoire de l'établissement en soulignant le rôle joué par l'INPSA dans la formation continue.

Parmi les personnalités présentes, Patrick Saunier, Adjoint au maire de Dijon en charge de l'enseignement supérieur a souligné que « L'ENESAD fait partie de ces pôles d'excellence en matière de savoirs, de recherche et d'apport économique en France, en Europe et dans le monde, dont la ville de Dijon est très fière ». Il a également rappelé les maîtres-mots de l'école « Formation, recherche, ingénierie, innovation pédagogique, relations internationales intenses, partenariats, débouchés, et domaines de compétence ». « Votre école a su s'adapter aux exigences du monde d'aujourd'hui, interpellée par une société où les consommateurs sont vigilants sur la qualité de la production agricole et s'interrogent sur les systèmes de production comme sur l'évolution des espaces ruraux ».

Fort du succès de cette manifestation qui s'est achevée autour d'un buffet, rendez-vous a été donné pour l'année prochaine. ■

Chantal Estivalet,  
Chargée de communication

## En chiffres

### Diplômés promotion 2002

IGREF : 19

ITA Formation Initiale : 82

ITA Formation Continue : 34



L'ENESAD,  
c'est aussi des ingénieurs diplômés par l'État

« UN DÉFI PERSONNEL »

Nicolas Alonzeau, 44 ans, a réussi le diplôme d'ingénieur spécialité agriculture. « C'est une passerelle intéressante pour tout candidat à un niveau supérieur, dit-il. C'est une haute valeur ajoutée en un an au lieu de l'option en trois ans, beaucoup plus coûteuse. Je travaillais déjà au Conseil général de la Martinique. Ce diplôme va me permettre de bénéficier d'une promotion : peut-être d'être chef de service, chargé de mission, chercheur. C'est beaucoup de travail, un vrai défi personnel ».

Nicolas Alonzeau, chargé de mission au Conseil général de la Martinique, a pu se former grâce à la validation des acquis ; un défi personnel bien soutenu par l'ENESAD. ■

© Bien Public - Les Dépêches



La tribune lors de la conférence sur l'histoire de l'ENESAD

# L'agenda des manifestations du 2<sup>e</sup> semestre

5<sup>e</sup> ÉDITION

SÉMINAIRE INTERUNIVERSITAIRE  
DE RECHERCHE SUR L'AUTOFORMATION (SERIA)

23 & 24 SEPTEMBRE

SERIA 03 est la 5<sup>e</sup> édition de cette manifestation qui a pour finalité de permettre la rencontre de chercheurs, doctorants et post-doctorants concernés par la thématique de l'autoformation et inscrits dans différentes équipes de recherche universitaires. Jusqu'à ce jour, les institutions suivantes ont co-organisé ou parrainé cet événement : les universités de Paris X, de Tours, le CNAM Paris, le CUEEP de Lille, l'ILEP de Lille et l'ENESAD de Dijon.

Le séminaire, d'une durée de deux jours, se déroulera pour la première fois à l'ENESAD. Il est réparti entre la présentation de travaux de doctorants et une journée d'étude spécifiquement dédiée à une thématique d'intérêt transverse dans l'univers théorique de l'autoformation, comme par exemple :

- La galaxie de l'autoformation 1997 (CNAM, Paris),
- Autodirection et ouverture des dispositifs 2001 (CUEEP, Lille),
- Autour des travaux d'Albert Bandura 2002 (ILEP, Lille),
- Autour de Joffre Dumazedier 2003 (ENESAD, Dijon).

Cette année, la journée d'études consacrée à l'oeuvre de Joffre Dumazedier, se déroulera la veille du jour anniversaire de sa disparition survenue le 25 septembre 2002. Grâce à la contribution de plusieurs enseignants-chercheurs qui ont travaillé avec lui de longues années, nous évoquerons les principaux thèmes de recherche du fondateur de la sociologie des loisirs, pionnier de l'autoformation en France : sa vision du développement culturel, de l'éducation permanente, de la recherche en sciences sociales, de la pédagogie, de la place du sport et des loisirs dans la société de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ... ■



"Images de la formation ouverte et à distance" - Collection de 3 DVD-Rom réalisés dans le cadre du projet AUTOFOD, Apprendre à utiliser les technologies et à organiser la formation ouverte et à distance ; CESI, Algora, Université de Nantes, Université de Nancy 2, FSE, 2001

Contact : Anne-Françoise Trollat  
courriel : anne-francoise.trollat@educagri.fr  
téléphone : 03 80 77 28 24

28<sup>e</sup> JOURNÉES SCIENTIFIQUES

MILIEUX POREUX ET LOIS D'ÉCOULEMENT  
BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE  
DE HENRY DARCY (1803-1858)

24, 25 & 26 NOVEMBRE 2003

Les 28<sup>e</sup> journées scientifiques 2003 du G.F.H.N. (Groupe Francophone d'Humidimétrie et des transferts en milieux poreux), organisées en partenariat avec la SHF (Société Hydrotechnique de France), se tiendront à Dijon du 24 au 26 novembre 2003. Elles se dérouleront à l'ENESAD dans le cadre de la commémoration du



## Henry Darcy en bref

Il est né à Dijon le 10 juin 1803 et décédé à Paris le 2 janvier 1858. Il repose dans le cimetière de sa ville natale. Après des études à l'École Polytechnique puis à l'École des Ponts et Chaussées, il est nommé Ingénieur des Ponts et Chaussées à Lons le Saunier, avant de rejoindre Dijon, où se déroule l'essentiel de sa carrière. Il a en particulier en charge, les dossiers d'implantation des lignes de chemins de fer. À la demande du Conseil Municipal de Dijon, il organise le captage de l'eau du Suzon à la source du Rosoir. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1841, Conseiller Municipal de Dijon de 1835 à 1848, il est muté à Bourges en 1848. Quelques mois plus tard, il rejoint la capitale et prend la direction du service Municipal des Ponts et Chaussées. Ses expérimentations et recherches scientifiques ont fait l'objet de nombreuses publications. Citons entre autres, les Fontaines Publiques de la ville de Dijon, Recherches sur le Mouvement de l'Eau dans les tuyaux et Recherches Hydrauliques dont la publication est achevée par son collaborateur Henry Bazin. Henry Darcy a également laissé son nom dans l'histoire des Sciences avec la "Loi de Darcy".



bicentenaire de la naissance d'Henry Darcy à Dijon. Le thème retenu "Milieux poreux et lois d'écoulement" p e r m e t t r a d'illustrer le rôle fondamental et l'actualité de la "Loi de Darcy" dans les travaux scientifiques touchant

à des domaines variés : mécanique des fluides, transferts en milieux saturés ou non, milieux poreux et sols, transports de matière, microfluidique, nanotechnologies, biologie, espace rural et territoire...

Les sessions scientifiques seront précédées de conférences sur la vie et l'œuvre d'Henry Darcy. ■

Informations : [www.enesad.fr/darcy](http://www.enesad.fr/darcy)

Contact : [darcy@enesad.fr](mailto:darcy@enesad.fr)

## ENESAD/CENTRE INRA DE DIJON

### COLLOQUE

### "SCIENCES AGRONOMIQUES ET PHILOSOPHIE"

5 & 6 NOVEMBRE 2003

La tradition universitaire française telle qu'elle s'est constituée au cours du 19<sup>e</sup> siècle n'a pas favorisé le dialogue entre sciences et philosophie.

Aujourd'hui, les connaissances scientifiques et leur finalisation dans l'action ont acquis un tel pouvoir que les questions fondatrices et organisatrices de leur développement resurgissent avec d'autant plus de force qu'elles ont été pendant longtemps soit occultées, soit traitées dans des cercles trop étroits pour que les débats et les positions argumentées pèsent réellement sur le "progrès" des sciences et des techniques.

Les sciences agronomiques n'ont pas échappé à cette coexistence sans dialogue. Pourtant leur histoire depuis environ 150 ans a été particulièrement riche, suivant en cela le développement des "sciences du vivant" qui en sont une composante forte. Elle ont doté les filières de production agricole de pouvoirs considérables, tant quantitativement (l'augmentation de la productivité) que qualitativement (la mise à disposition de nouvelles variétés et leurs modes de conduite). Elles ont aussi favorisé un impact sur la nature tel que son humanisation est aujourd'hui presque totale.

Cette puissance et ses effets suscitent des réactions de plus en plus vives, de la part des citoyens consommateurs (volontaires ou non), mais aussi au sein des institutions scientifiques de recherche et de formation.

La communauté des philosophes, que ce soit en France ou ailleurs, ne s'intéresse à ce champ de pratiques scientifico-techniques que depuis peu de temps. Les travaux des épistémologues ont surtout pris comme objet le domaine des sciences physiques. Les philosophes qui ont interrogé "la technique" se sont surtout préoccupé de ce qui fit le succès de la révolution industrielle aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. De plus, on peut considérer que le découplage des interrogations de type épistémologique, de type éthique et de type ontologique n'ont pas favorisé la prise en compte de domaines dans lesquels ces trois dimensions ne peuvent être séparées. On peut penser que le fait que les "sciences de l'ingénieur" ont rarement été prises comme objet spécifique d'interrogation, est certes dû aux difficultés relevant d'une stricte approche épistémologique, mais aussi à la nécessité d'imbriquer ces trois niveaux d'interrogation dans ce qui serait une philosophie des sciences de l'ingénieur.

**Le colloque "Sciences agronomiques et philosophie" a pour ambition d'engager un dialogue entre agronomes et philosophes en faisant l'hypothèse que la rationalité scientifique des uns et la rationalité philosophique des autres peuvent s'enrichir mutuellement.**

La collaboration avec le centre INRA de Dijon est particulièrement précieuse pour l'ENESAD dans la mesure où l'INRA, depuis plusieurs années mène en son sein des débats sur la nature, le sens et les finalités de ses recherches en les confrontant aux demandes et critiques de la société. Cette volonté de clarté, les soucis éthiques se traduisent à travers des publications et la création en décembre 1998 du COMEPRA (Comité d'éthique et de précaution) qui réunit des scientifiques et des philosophes.

**Public visé :** les enseignants et chercheurs de l'ENESAD et du centre INRA, les collègues des autres Etablissements d'enseignement supérieur agronomique et des autres Centres INRA, des collègues de l'Université de Bourgogne, nos étudiants intéressés, un public plus large constitué de responsables agricoles, de cadres du Ministère de l'agriculture ainsi que de nos partenaires habituels. ■

**Le comité d'organisation :** J. Caneill (ENESAD), C. Compagnone (ENESAD), J. Gasquez (INRA), Grandgirard (INRA), C. Raisky (ENESAD), G. Trouche (ENESAD)

Contact : Claude Raisky  
courriel : [c.raisky@enesad.fr](mailto:c.raisky@enesad.fr)

Inscription : [chantal.estivalet@enesad.fr](mailto:chantal.estivalet@enesad.fr)





## 2<sup>e</sup> JOURNÉES D'ÉTUDE EUROPÉENNES LE JEUNE CHEVAL : ALIMENTATION ET TROUBLES DE LA CROISSANCE 15, 16 ET 17 JANVIER 2004



Une initiative portée par l'unité de recherche en nutrition et santé digestive des herbivores du département production animales de l'ENESAD. En 2002 l'unité de recherche en nutrition et santé digestive des herbivores de l'ENESAD avait organisé les premières journées d'étude européennes en nutrition équine, sur le thème : *"Quel système choisir en Europe pour l'évaluation des besoins nutritionnels du cheval athlète ?"*



1<sup>re</sup> journées d'étude européennes  
en nutrition équine  
Dijon, France  
17 & 18 janvier 2002

Très satisfaite des échanges ayant eu lieu à cette occasion, la commission équine de la Fédération Européenne de Zootechnie (FEZ) a décidé de renouveler l'opération, et de lui donner une dimension supérieure avec la création d'un comité scientifique. Ce comité, qui garantit la qualité du contenu de ces journées d'étude est composé de 9 chercheurs (1 Norvégien, 2 Allemands, 2 Britanniques, 1 Hollandais, 2 Français, 1 Italien) et de 2 représentants du Club de Nutrition Equine Français (syndicat de fabricants d'aliments pour chevaux). L'objectif de ces journées d'étude est de faire le point sur une question de recherche en réunissant scientifiques et techniciens européens.

Pour la 2<sup>ème</sup> édition, c'est une nouvelle fois l'unité de recherche en nutrition et santé digestive des herbivores qui organisera et recevra à l'ENESAD.

**LE JEUNE CHEVAL :**  
ALIMENTATION ET PRÉVENTION DES TROUBLES DE LA CROISSANCE.

Le programme se déroulera sur 3 jours.

- **jeudi 15 janvier 2004**
  - Matin : La croissance et le développement
  - Après midi : Application en élevage
- **Vendredi 16 janvier 2004**
  - Matin : Energie et protéines pour le cheval en croissance
  - Après midi : Minéraux et vitamines pour le cheval en croissance
- **Samedi 17 janvier 2004**
  - Matin : Application en élevage
  - Après Midi : Les maladies du cheval en croissance

Comme lors de la première édition, les interventions seront assurées par des spécialistes (principalement européens) et seront simultanément traduites en français et en anglais. La principale nouveauté sera l'organisation de demi-journées techniques en élevage. Celles ci seront l'occasion d'illustrer en conditions réelles ce qui aura été abordé lors des interventions en amphithéâtre. Il est donc prévu de visiter : Le Haras National de Cluny, un élevage d'Autre Que Pur Sang (AQPS) dans la région de Cluny, un élevage de Selle Français dans la région de Semur en Auxois, et un élevage de Trait de l'Auxois. La participation active de ces professionnels locaux est un des éléments de la réussite de l'événement.

### DES PARTENARIATS INDISPENSABLES.

Pour financer, comme pour organiser et assurer le bon déroulement des journées d'étude, de nombreux partenaires se joignent à nous. Sans la participation financière des collectivités locales et du Club de Nutrition Équine Française, cet événement ne pourrait avoir lieu. Nous restons cependant à la recherche de sponsors !

### PERSPECTIVES POUR 2006

L'année 2004 marque aussi l'ancrage véritable de la manifestation dans sa dimension européenne. Il a été décidé par le comité scientifique qu'à partir de 2006, les journées d'étude européennes en nutrition équine (European workshop on equine nutrition) alterneraient entre les différents pays européens.

**Nous vous attendons nombreux les 15, 16 et 17 janvier 2004, à l'ENESAD, à Dijon, pour venir débattre avec nous sur le thème : "Le jeune cheval : alimentation et prévention des troubles de la croissance." ■**

Erwann Couëdel  
Renseignements et réservation  
Téléphone : 03 80 77 24 25  
Courriel : e.couedel@enesad.fr



# Workshop "VIA 2003"<sup>1</sup>

## Une expérience à renouveler

En janvier 2003, s'est tenu à l'ENESAD, le workshop européen **VIA 2003**<sup>1</sup> « Vision, Image et Agriculture », organisé par le **LGAP**<sup>2</sup> (UMR Cemagref/ENESAD). Le succès du précédent colloque **AP 2000**<sup>3</sup> (plus de 250 participants à Dijon), organisé par le laboratoire, nous a tout naturellement amené à rééditer ce type de manifestation avec, cette fois-ci, comme objectif initial, d'encourager les échanges entre scientifiques du traitement de l'image et chercheurs du domaine agricole. Nous avons volontairement exclu de ces journées, la télédétection satellitale et l'agroalimentaire pour axer les débats sur l'acquisition de scènes extérieures et leurs traitements par des techniques reconnues. Avec l'émergence du concept d'Agriculture de Précision, qui vise à caractériser de manière fine les variabilités intra et inter-parcellaires, le développement des nouvelles technologies liées au traitement de l'information s'est accru dans de nombreux domaines agricoles.

Parmi ces nouvelles technologies, l'imagerie (acquisition et traitement) est sans aucun doute celle qui s'est la plus développée, par le biais de la vision numérique pour, par exemple, caractériser les sols et les cultures, détecter les maladies ou les stress des cultures, évaluer la qualité des produits agricoles, automatiser les tâches ... Cependant, l'analyse de ces images nécessite des traitements informatiques de plus en plus complexes (filtrage, segmentation, analyse de textures, réseaux de neurones) ; c'est pourquoi, une vingtaine de laboratoires appartenant aux deux communautés scientifiques pré-citées ont été réunis afin que les spécialistes de l'image exposent de nouvelles techniques d'analyse d'images et que les spécialistes de l'agriculture présentent leurs applications.

Au cours de ces deux journées, deux thèmes principaux ont pu être abordés : le traitement et l'analyse de l'image. Une large gamme d'images utilisées en agriculture, a été présentée : de l'image noir et blanc à la couleur en passant par des images multi-spectrales. Le traitement de ces images passe par le choix judicieux d'un espace couleur (Rouge/Vert/Bleu, Teinte/Luminance/Saturation, IV1V2 ou espace hybride) pour le traitement mais aussi par le choix d'une méthode d'analyse (analyse de texture, segmentation d'image, réseaux de neurones).

Des applications ont été présentées parmi lesquelles :

- l'analyse de textures pour l'évaluation des caractéristiques physiques de l'ensilage de maïs par traitement d'images, présenté par Vincent Arvis, du Cemagref de Clermont-Ferrand,

- l'utilisation de réseaux de neurones pour la détection de maladies sur les feuilles de blé présenté par Jean-Paul Douzals, de l'ENESAD (LGAP)

- l'utilisation de modèles déformables grâce auxquels Gilles Rabatel, du Cemagref de Montpellier, sépare le maïs des mauvaises herbes avec pour objectif, un traitement localisé de la culture, c'est-à-dire une stratégie optimisée d'emploi de pesticides.

D'autres utilisations de l'image en agriculture ont également été abordées avec Tony Hague (Silsoe UK) présentant le guidage d'engins agricoles dans un champ par vision numérique. Appliquée à l'agriculture, la vision numérique passe aussi par l'automatisation des techniques de culture qui incite de plus en plus à opérer en temps réel. Le système Hydro N-sensor, évoqué par Els Vrindts (Katholieke Universiteit Leuven, LAMP), est conçu pour déterminer et localiser le déficit en azote de la culture de façon à pouvoir commander instantanément les buses de pulvérisation pour un traitement localement adapté. La variabilité de l'éclairage en conditions naturelles (couverture du ciel, inclinaison du soleil...) mais aussi l'environnement rude (poussière, boue...) sont les deux principaux obstacles à l'optimisation des résultats obtenus à partir de capteurs d'image en agriculture. C'est pourquoi, Eric Dinet, du LIGIV<sup>4</sup> de Saint-Etienne, nous a présenté différentes solutions pour résoudre ce type de problème. A travers ce workshop, on a pu voir à quel point il est crucial que ces deux communautés collaborent et entretiennent régulièrement des échanges. Cette première rencontre a enthousiasmé les chercheurs des deux domaines, nous incitant ainsi à renouveler cette expérience. ■

1 "Vision, Image et Agriculture  
<http://www.enesad.fr/workshopvia/index.htm>

2 LGAP : Laboratoire en Génie des Agroéquipements et des Procédés

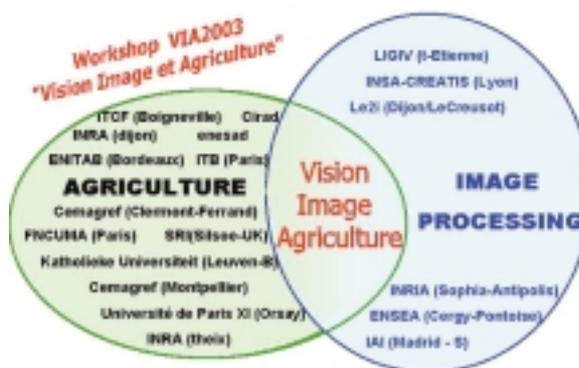
3 AGRICULTURE DE PRECISION – Avancées de la recherche technologique et industrielle – Actes du colloque UMR Cemagref-enesad – Dijon, 29-30 mai 2000 – educagri éditions – 432 p.

4 LIGIV : Laboratoire d'Informatique Graphique et d'Ingénierie de la Vision



Christelle Gée,  
Maitre de Conférences

les congressistes

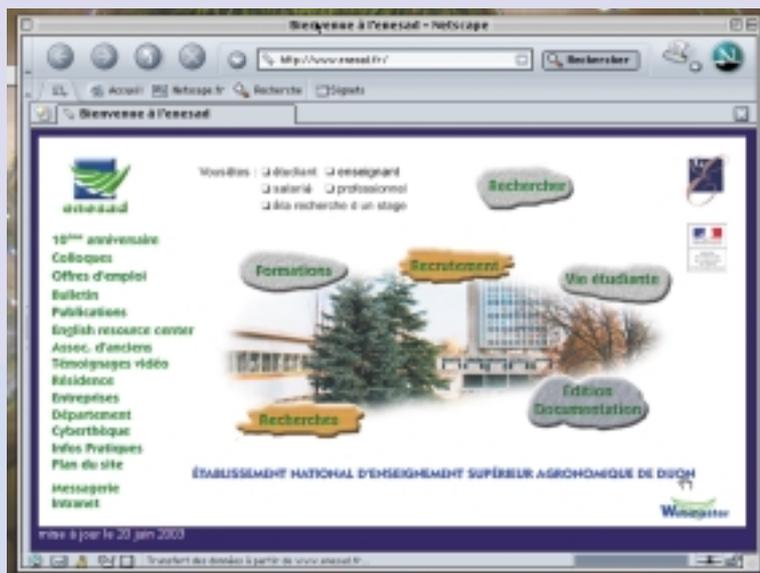


les laboratoires présents au workshop VIA

# Le site INTERNET ENESAD :

<http://www.enesad.fr>

un outil de communication incontournable



C'est au cours de l'année 2001 que le site internet a pris sa forme actuelle pour faire connaître les domaines de compétences et activités de l'établissement et permettre aux internautes de prendre contacts directement avec les personnels.

## UN DÉVELOPPEMENT DÉCENTRALISÉ DU SITE

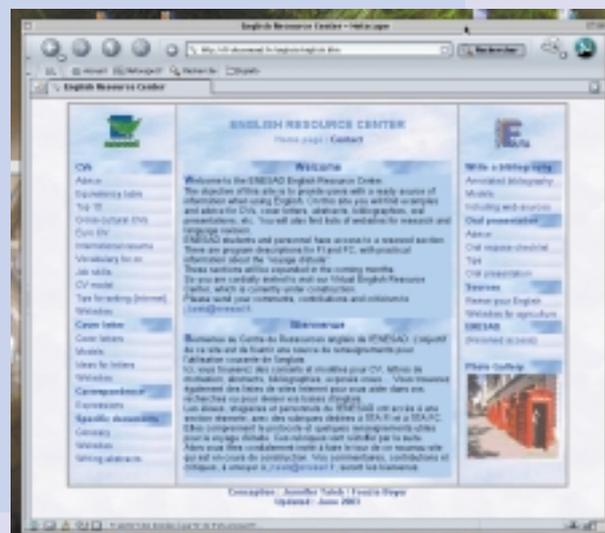
Le développement du site est réalisé selon le principe de la décentralisation. Chaque unité (formation, département, service...) concourt à sa manière au développement du site par sa propre production. Dans chaque unité, des personnels, les assistants de publication, ont été formés à la publication sur internet (règles de publication, utilisation d'un logiciel de publication). Ils sont aidés dans leurs tâches par des rédacteurs et auteurs qui fournissent l'information à publier. Les assistants de publication s'appuient sur une cellule centrale de l'établissement constituée de deux personnes qui ont pour mission le développement du site. Ces derniers veillent également à sa cohérence. Le service informatique assure la mise en ligne et le suivi technique. D'autres membres de l'ENESAD concourent au développement du site : les élèves par le biais de la publication de leurs activités associatives. Les anciens élèves et stagiaires publient aussi des informations concernant leurs associations.

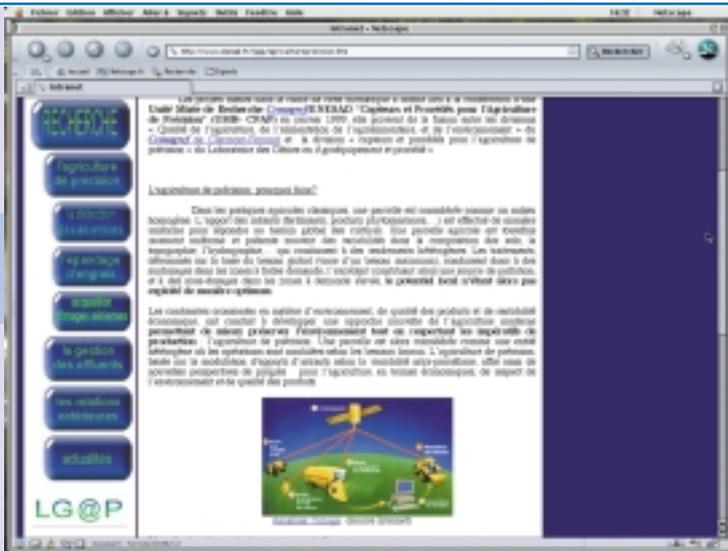
## QUELLES INFORMATIONS SUR LE SITE ?

Le site ENESAD renseigne sur les activités de l'établissement : les formations, la recherche, l'ingénierie, les publications, les manifestations et colloques, les bulletins d'information, la documentation et l'édition, les associations des élèves, anciens élèves et personnels, le recrutement, la vie étudiante à l'ENESAD, l'hébergement et les loisirs, les informations pratiques. On y trouve aussi des témoignages professionnels d'anciens élèves et depuis quelques temps, le site propose des cours en ligne en anglais en liaison avec le serveur de formation du laboratoire FRUTA. ... L'internaute arrivant sur le site internet ENESAD a à sa disposition plusieurs modalités d'accès à l'information du site. Il peut utiliser des menus par cascades qui vont conduire au descriptif de la formation ou du laboratoire de recherche de son choix. Il peut aussi accéder directement à l'information en cliquant sur une rubrique choisie ou sur des menus thématiques. La conception du site ENESAD permet d'accéder à l'information en empruntant plusieurs chemins ou de visiter le site en le parcourant de page en page.

## DES FORMATS DIVERSIFIÉS

Le site ENESAD veut être agréable, novateur, varié et rompre la monotonie des sites homogènes. Lors de la création du site, le pari a été de partir de l'existant plutôt que d'en faire table rase. Pari gagné, les





L'internaute vient chercher de l'information sur les formations et la recherche.

Actuellement les pages les plus visitées concernent un document d'actualité : la Validation des Acquis de l'Expérience dans les écoles d'ingénieurs du ministère de l'Agriculture. Les articles à caractère scientifique des Graine d'Info et la présentation des journées scientifiques du Groupe Francophone Humidité et transferts en milieu poreux (GFHN 2003) ont aussi beaucoup de succès.

reprises de l'ancien site ont procuré un gain de temps pour développer de nouvelles rubriques, d'où une présentation plus complète et variée. Cette variété est aussi recherchée à travers les supports de publication :

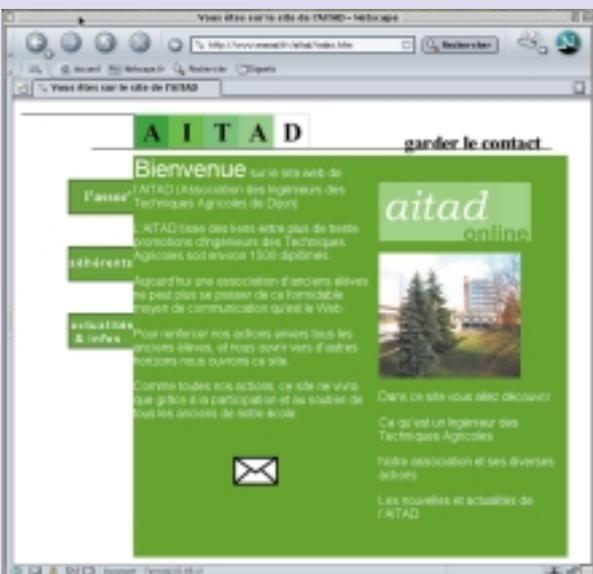
- extraits de vidéos en quicktime, mpeg, et de son en mp3,
- de nombreuses images,
- fichiers textes en pdf, word si nécessaire.

### UN SITE INTÉGRÉ DANS LA SPHÈRE INTERNET

Le site ENESAD est bien intégré dans la sphère internet. Il est référencé dans la plupart des moteurs de recherche. Il a de nombreux liens avec des autres sites : éducation, enseignement (éducagri,...), grandes écoles, universités françaises et européennes, laboratoires de recherche (INRA, CNRS ...).

### UN SITE DE DIMENSION MOYENNE, BIEN VISITÉ

Le site ENESAD contient près de 500 pages publiées. Des statistiques récentes donnent entre 350 à 581 visites par jour, soit plus de 10 000 visites par mois.



D'autres formes de communication sont à développer sur ce site pour mieux répondre au besoin de communication de l'établissement ; telles que la visio sur internet, la mise en place de forums... ■

Denis Gentzbittel,  
Responsable du site internet  
Stéphane Kajdas,  
Webmaster



## Lancement du projet GISPFE<sup>1</sup>

Un outil informatique pour les unités de formation, les départements, les apprenants et la contractualisation, visant à améliorer la gestion globale de l'ENESAD

<sup>1</sup> Gestion Informatisée du Suivi Pédagogique et de la Fonction d'Enseignement

\* cf glossaire

### >> À L'ORIGINE, DES CONSTATS

D'une part, les charges administratives gérées au sein des différentes unités de formation sont lourdes et le suivi des différentes ressources liées aux activités de formation est difficile.

D'autre part, un des objectifs de la contractualisation étant de créer des moyens pour mesurer les activités et les évolutions de l'ENESAD, il est nécessaire de pouvoir construire les indicateurs nécessaires à la conduite de la mission Formation.

Par ailleurs, le logiciel EPICURE, développé au sein du Ministère de l'Agriculture pour l'ensemble des établissements d'enseignement du supérieur aurait pu aider à la résolution de ces problématiques et répondre à ces besoins mais son déploiement n'est plus à l'ordre du jour.

Ces constats ont amené l'ENESAD, en fin 2001 à décider de se doter d'un outil lui permettant de gérer les activités d'enseignements, tout en allégeant les charges administratives.

### >> DES OBJECTIFS PLURIANNUELS

Tout au long du début de l'année 2002, les groupes de travail et instances concernés ont été informés du lancement du projet interne Gestion Informatisée du Suivi Pédagogique des élèves et de la Fonction d'Enseignement (GISPFE). Les différentes actions menées au sein de ce projet aboutiront, pour le dernier trimestre 2003 à l'acquisition et au paramétrage de la solution retenue. Le déploiement de la solution s'étendra sur la période 2004, 2005. Le budget alloué pour l'acquisition et la mise en œuvre de l'outil est de 47 K euros.

### >> SUIVI PÉDAGOGIQUE ET SUIVI DE LA FONCTION D'ENSEIGNEMENT : UNITÉS DE FORMATION, DÉPARTEMENTS, APPRENANTS SONT CONCERNÉS

Le projet, porté par l'ensemble des responsables des unités de formation a été officiellement lancé le 26 mars 2002 lors de la première réunion du groupe de pilotage constitué de l'équipe de Direction, des responsables des unités de formation, de deux enseignants-chercheurs et plus récemment, de la personne pilotant le groupe de travail intitulé « les tâches liées à la formation ».

Le groupe de pilotage a délimité les besoins relatifs au suivi pédagogique et à la fonction d'enseignement de la formation initiale et continue, sachant que l'objectif est d'une part d'alléger les charges administratives des unités de formation, et d'autre part de mesurer les charges d'enseignement.

Ces besoins concernent ainsi,

> en matière de **suivi administratif** :

- (1) la prospection,
- (2) le suivi des candidatures,
- (3) le recrutement,
- (4) le financement de la formation,
- (5) la gestion des frais de déplacements ,
- (6) la gestion des bourses.

> en matière de **suivi pédagogique** :

- (1) l'offre de formation\* (gestion des cursus\*),
- (2) la construction des parcours de formations\* modulaires\*,
- (3) la construction des parcours individualisés\*,
- (4) la construction des emplois du temps\*,
- (5) le suivi des évaluations,
- (6) la saisie des notes\*,
- (7) le suivi des mises en situation\* et des mémoires,
- (8) le suivi des absences

> en matière de **fonction d'enseignement** :

- (1) l'identification des intervenants\* (internes, vacataires\*, sous convention\*),
- (2) le calcul de la charge d'enseignement à plusieurs niveaux,
- (3) la gestion des coûts de vacations\*,
- (4) l'élaboration des lettres d'engagement et de convention\*.

Unités de formation, départements, et apprenants sont les acteurs principaux de ce projet. En tant que futurs utilisateurs, ils sont bien évidemment concernés par l'identification des besoins, et la mise en œuvre de la solution qui contribuera à répondre à leurs attentes.

Les unités de formation allégeront ainsi leur charge administrative et disposeront d'informations centralisées.

Au sein des départements, chacun pourra consulter son emploi du temps, enregistrer ses notes et ses appréciations et connaître précisément ses heures de tâches liées à des actions de formation inscrites aux emplois du temps. Les apprenants pourront consulter leur emploi du temps et leur note. En fin de cursus le

détail de la formation qu'ils auront suivi leur sera restitué, constituant ainsi leur **parcours pédagogique individuel\***.

Cet outil s'intégrera dans le système d'information actuel de l'ENESAD et sera sécurisé en matière d'accès aux informations selon plusieurs niveaux de confidentialité.

## >> UN PROJET AU CŒUR DES BOULEVERSEMENTS

Ce projet s'inscrit dans un contexte complexe en perpétuel mouvement dû aux projets auxquels il est directement rattaché, à savoir : la rénovation des formations ITA (système de notation, Quitus\*, ECTS\*, unités d'enseignement\*), la contractualisation (indicateurs sur la mission de formation) et l'élaboration de la nomenclature des tâches liées à des activités de formation.

## >> LA PREMIÈRE PHASE S'ACHÈVE...

L'étude de l'existant et des besoins débutée en avril 2002 et réalisée auprès des différents acteurs, aboutira au mois de juin 2003 à l'élaboration d'un cahier des charges. Celui-ci, après validation, sera transmis aux éditeurs de logiciels susceptibles de pouvoir répondre aux attentes. En parallèle, une enquête est réalisée auprès des 19 autres établissements d'enseignement supérieur du MAAPAR afin de connaître leur choix et leurs lignes directrices face à un projet similaire, ce qui guidera l'ENESAD dans sa démarche de choix d'une solution.

## >> L'ENESAD POURSUIT LA VALORISATION DE SON SYSTÈME D'INFORMATION

Après l'implantation d'outils de communication (site web intranet, messagerie électronique, services conférences), et d'outils documentaires (informatisation de Mediadoc), l'ENESAD poursuit le développement de son système d'information en adéquation avec ses objectifs en dotant son activité de formation d'un outil informatique axé sur la gestion administrative, pédagogique et la fonction d'enseignement. Certes, l'introduction de ce dernier occasionnera des bouleversements mais gageons qu'il contribuera, tout en répondant aux besoins de chacun, à appuyer l'ENESAD dans sa mission de formation. ■

Laurence DUMAS  
Chef de projet GISPFE

Responsable de la cellule recherche et développement du service informatique ENESAD



## ACTEURS

### Apprenant

Personne inscrite à un **curcus** de formation et de ce fait qui suit un **parcours pédagogique** de formation.

Au sein de l'ENESAD, un apprenant peut aussi être désigné sous les terminologies suivantes :

- étudiant : lorsqu'il est inscrit à un cursus Ingénieur des Travaux Agricoles en Formation Initiale,
- stagiaire : lorsqu'il est inscrit à un cursus Ingénieur des Travaux Agricoles en Formation Continue,
- stagiaire : lorsqu'il est inscrit à un stage de la formation continue (FC),
- stagiaire : pour un étudiant suivant un stage dans une entreprise dans le cadre de sa formation,
- élève-ingénieur et ingénieur élève lorsqu'il est inscrit à un cursus IGREF,
- ingénieur-élève : fonctionnaire ayant déjà un titre d'ingénieur.

### Stagiaire

Personne inscrite à un **curcus** ITA FC ou à un stage de formation continue, ou inscrit à un cursus ITA FI et suivant un stage dans une entreprise dans le cadre de sa formation.

### Intervenant

Personne ou représentant d'un organisme qui intervient sous une ou plusieurs **formes pédagogiques d'enseignement**.

Il peut ainsi désigner, un enseignant interne, un vacataire ou un organisme.

### Vacataire

Personne qui intervient sous une ou plusieurs **formes pédagogiques d'enseignement** au sein d'une d'action de formation. Personne participant à un jury. Personne rémunérée à la **vacation**.

## OFFRE PEDAGOGIQUE

### Cursus

Type de formation diplômante ou non diplômante suivi à l'ENESAD : ITA (FI,FC), ITA concours direct, VAE, IGREF, FC, ITIAA, DESS IAAP, CES (CCIV, AE).

### Offre pédagogique

Ensemble des **parcours pédagogiques** proposés pour l'ensemble des **curcus** de formation de l'ENESAD.

### Parcours pédagogique

Il englobe pour un **cycle** de formation d'un **curcus** l'ensemble des **actions de formation** inscrites au programme de formation, à savoir :

- > l'enseignement de modules,
- > une réflexion sur le parcours professionnel,
- > du travail personnel (à gérer en tant que forme pédagogique d'enseignement pour la gestion des crédits ECTS ?).

### Module

Action de formation identifiée par :

- > l'intitulé du module,
- > un ou plusieurs responsables,
- > aucun, un ou plusieurs **intervenants**,
- > un coefficient/ Crédits (1/1,5/2),
- > une durée : nombre d'heures par élève,
- > la répartition de la durée en heure élève pour chacune des **formes pédagogiques d'enseignement** inscrite à l'enseignement du module,
- > un descriptif des objectifs, du déroulement de la formation, des modalités d'évaluation.

Un module peut être qualifié de 3 façons :

- > **professionnel** (application de savoir), ou **théorique** (acquisition de savoir), ou **mixte** (professionnel et théorique).

### Forme pédagogique d'enseignement

Identifie sous quelle forme se déroule l'enseignement d'un module, à savoir : cours, ou conférence, TD, TP, mises en situation, visite, (conférences). Une forme pédagogique d'enseignement d'un module peut être commune à plusieurs **parcours pédagogiques**. Selon la forme pédagogique retenue l'effectif des groupes varie de la promotion à des fractions de promotion (1/2 ou 1/4) ou concerne des petits groupes de 2 à 4-5 élèves, voire une seule personne.

## Mise en situation professionnelle

Identifie une forme pédagogique pouvant prendre plusieurs formes, à savoir :

- > réalisation d'un **projet** par un ou plusieurs étudiants ITA FI, commandé par un organisme public ou privé et encadré par un ou plusieurs enseignants
- > stages en entreprise et en exploitation agricole
- > mémoire de fin d'étude

## Projet

**Mise en situation**, où les étudiants travaillent seuls ou en groupe (5) sur un thème et sont encadrés par un enseignant. Le projet se déroule sur un semestre. Dans le cadre de cette mise en situation, les étudiants ITA FI sont amenés à se déplacer.

Dans le cadre de la formation IGRF, la dénomination employée est TGE : travail groupe élève. Il s'agit d'un travail encadré sur un thème pré-défini et sur une durée assez importante (au moins un trimestre)

## Unité d'enseignement

Identifie un regroupement de **modules** pour lesquels l'attribution de quitus ne se fera pas de manière individuelle pour chacun des modules, mais en globalité.

## Crédits ECTS

Ils représentent, sous la forme d'une valeur numérique (entre 1 et 60) affectée à chaque unité de cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'entre elles.

Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'études complète dans l'établissement, c'est-à-dire : les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches ou enquêtes sur le terrain, le travail personnel — en bibliothèque ou à domicile — ainsi que les examens ou autres modes d'évaluation éventuels. L'ECTS est donc basé sur le volume global de travail de l'étudiant et ne se limite pas exclusivement aux heures de fréquentation.

60 crédits représentent le volume de travail d'une année d'études. En règle générale, 30 crédits équivalront à un semestre et 20 crédits à un trimestre d'études.

## ECTS Acronyme anglais du Système européen de transfert de crédits

L'ECTS est avant tout une méthodologie destinée à créer la transparence, à établir les conditions nécessaires au rapprochement entre les établissements étrangers et à élargir l'éventail des choix proposés aux étudiants.

Il est fondé sur trois éléments de base : **l'information** sur les programmes d'études et les résultats de l'étudiant, **l'accord mutuel** (entre les établissements partenaires et l'étudiant) et l'utilisation de **crédits ECTS** (valeurs qui représentent le volume de travail effectif de l'étudiant).

La reconnaissance académique totale suppose que la période d'études à l'étranger (y compris les examens et autres formes d'évaluation) remplace effectivement une période d'études comparable (y compris les examens et autres formes d'évaluation) au sein de l'établissement d'origine, en dépit des éventuelles différences de contenu du programme fixé.

## SUIVI PEDAGOGIQUE

### Emploi du temps

*Programme des activités d'une personne ou d'un groupe pour une durée déterminée (définie issue du « Dictionnaire de l'Académie »)*

L'emploi du temps d'une année d'un cursus de formation est traduit de manière hebdomadaire une semaine ou quinze jours avant le début de la semaine.

Sur l'emploi du temps du cursus ITA FI, est précisé par jour :

- la ou les actions de formation (cf parcours pédagogique),
- pour chacune des actions : la salle, la plage horaire, le(s) nom(s) du(des) intervenant(s),
- pour chacun des intervenants : le groupe d'élèves concerné (par défaut la promotion entière),
- l'état d'avancement de l'action de formation représenté par le prorata entre le nombre d'heures effectués et celui restant à faire.

## Parcours individuel de formation

Un apprenant inscrit à un **cursus** de formation suit les **actions de formation** du **parcours pédagogique** de ce cursus, complété d'autres actions de formation pouvant être issues d'autres parcours pédagogiques (cursus) à l'ENESAD ou extérieur.

## Promotion

Ensemble d'**apprenants** inscrits la même année au même **cursus** de formation. Elle est identifiée par le cursus, l'année de début du cycle et l'année de fin de cycle. Elle détermine de ce fait la durée de la formation.

## Quitus

> Définition issue de la Base de terminologie du CILF (Conseil international de la langue française)

*Certificat par lequel il est donné acte à une personne qu'elle s'est acquittée de ses obligations.*

Un quitus peut être donné à un **apprenant** pour un **module** ou un ensemble de modules liés en tant qu'**unité d'enseignement**. Ce certificat indique que l'apprenant a acquis les connaissances attendues dans un module ou un ensemble de modules.

## Ruban pédagogique

Emploi du temps annuel théorique sur lequel est positionné l'ensemble des actions de formation d'un cursus.

## FONCTION D'ENSEIGNEMENT

### Charge d'enseignement

Elle représente le nombre d'heures par enseignant (ou pour l'ensemble des enseignants) (exprimé ou non en HETD (heure équivalent travaux dirigés)) nécessaire à l'enseignement, d'une forme pédagogique d'enseignement et/ou d'un module.

### Convention

Une convention est un contrat passé avec une personne morale. Elle peut être de plusieurs types : convention de stage, convention de formation,... Les informations minima attendues devant apparaître sur le contrat sont les suivantes :

- > organismes cocontractants, représentants et coordonnées,
- > objet, résultats, moyens mis en œuvre,
- > qui paie quoi, à qui et quand,
- > début et durée de la convention,
- > les éventuelles clauses de reconduction,
- > nom des personnes concernées (apprenant(s), intervenant(s)),
- > date et signatures.

### Vacation

Il s'agit de la rémunération horaire (sous toutes les formes d'enseignement (cours, TD, TP,...) payées à des personnes physiques autres que les enseignants de l'établissement), intervenant devant un public.

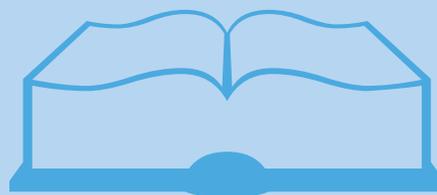
L'ensemble des vacations d'un même **parcours pédagogique** est regroupé afin de gérer un budget de l'action.

Exemple : ensemble des vacations et des frais de déplacement lié à un stage de formation continue.

Le paiement des vacations peut être mensuel ou trimestriel. Il concerne :

- > le paiement du nombre d'heures effectuées en équivalent TD dans le mois considéré,
- > le paiement des frais de déplacement pour un intervenant extérieur à l'ENESAD.

Il doit être possible de procéder à un regroupement de vacations.





# Des cadres pour la filière agroéquipements

L'ENESAD forme des ingénieurs du génie rural, des eaux et forêts et des ingénieurs des techniques agricoles. Plusieurs options sont offertes en 3<sup>e</sup> année dont celle des Agroéquipements « Sciences et Techniques des Équipements » adaptée aux cadres supérieurs de la filière. Au sein de cette option, l'Iseae<sup>1</sup> est une formation diplômante spécialisée ouvrant directement sur l'environnement professionnel.

Un contenu directement utilisable en entreprise. C'est ce qui intéresse les professionnels de l'agroéquipement : recruter des ingénieurs directement opérationnels qui auront largement fait connaissance avec le monde de l'entreprise et la filière durant leur cursus. Sur une période de 13 mois, l'étudiant suit une formation de 8 mois en groupes et réalise 5 mois de projet individuel en entreprise. D'octobre à mai, la formation générale est d'environ 230 heures, puis il passe à une formation spécialisée de 330 heures (bâtiments et matériels fixes, machinisme agricole et matériels mobiles) pour en dernier lieu aboutir aux matières concernant la connaissance des entreprises (220 heures). De juin à octobre, il travaille en entreprise sur son projet individuel. Il soutient son mémoire devant un jury auquel participe au moins un représentant des organisations professionnelles qui restent partie prenante pendant toute la durée de la formation. Des cadres supérieurs et des dirigeants du machinisme interviennent sur des thèmes précis (Gérard Leprince, Marc Dutertre, Jean-Pierre Gustin, Jean-François Boucher, Philippe Miroux...), ainsi que le Cemagref<sup>2</sup> (Jean-Bernard Montalescot) et le Sygma<sup>3</sup> (Jean-François Goupillon).

La filière des agroéquipements a besoin d'ingénieurs. Elle emploie pour ses bureaux d'études et ses usines des ingénieurs Arts et Métiers. En revanche, constate Bernard Chopinet, responsable de la formation Iseae « *les ingénieurs des techniques agricoles dont ceux qui ont suivi l'Iseae sont particulièrement destinés à des postes polyvalents de responsables produits alliant les aspects techniques et commerciaux. Ils assurent l'interface entre la production et la distribution* ». Ces différents constats ont conduit l'ENESAD, toujours en lien avec l'Aprodema<sup>4</sup>, à mettre en place une licence professionnelle Agroéquipements en partenariat avec l'université de Besançon. La formation d'un an est délivrée au Lycée Étienne Munier de Vesoul. Elle est dirigée vers les étudiants titulaires d'un BTS ou DUT et particulièrement adaptée au marché de l'emploi actuel où les bac + 3 sont demandés. L'ENESAD développe aussi les contacts internationaux avec les masters. L'idée est de s'associer avec d'autres établis-

sements européens favorisant la reconnaissance des diplômes et les échanges d'étudiants et d'enseignants. Des contacts prometteurs sont pris avec l'Université de Goryachkin à Moscou (une des grandes écoles Agro de Russie). Bernard Chopinet pense qu'ils devraient permettre de démarrer effectivement des programmes en 2004. Il est vrai que le besoin de cadres internationaux est là. Plusieurs anciens élèves sont en poste à l'étranger dans des entreprises internationales (John Deere, New Holland...) ou des filiales de groupes français (Renault Agriculture, Kuhn, Bergerat Monnoyeur...). Les contacts avec l'étranger peuvent également permettre de recruter des élèves au niveau international.

Bernard Chopinet remarque aussi de nouveaux débouchés pour les ingénieurs particulièrement chez les concessionnaires : « *ces entreprises ont pris de l'ampleur avec plusieurs bases sur une région. Parfois, elles doivent aussi faire face à des problèmes de succession. Elles ont donc l'utilité de cadres supérieurs formés à la fois à la technique et au marketing* ».

1 Institut Supérieur Européen des AgroÉquipements

2 Centre national du Machinisme Agricole du Génie Rural, des Eaux et Forêts

3 Syndicat Général des constructeurs de tracteurs et Machinismes Agricoles

4 Association professionnelle de développement de l'enseignement de machinisme agricole et des agroéquipements ([www.aprodema.asso.fr](http://www.aprodema.asso.fr))

L'ENESAD est une des grandes écoles d'ingénieurs du secteur agricole qui forme quelques 500 étudiants.



### LE CERTIFICAT DE L'ISEAE : UN DIPLÔME SPÉCIFIQUE POUR LES AGROÉQUIPEMENTS

Avec l'Iseae, dont les formations sont assurées depuis 1997 par l'ENESAD, la filière des agroéquipements dispose d'ingénieurs maîtrisant les connaissances scientifiques et techniques et ouverts sur l'univers de l'entreprise avec ses problématiques de marchés, de management et de gestion. Les syndicats de la filière (constructeurs, distributeurs, importateurs) regroupés au sein de l'Aprodema ont défini leurs besoins et signé en 2000 une convention avec l'ENESAD définissant les relations entre les deux structures. Un Comité de Pilotage et de suivi de la formation réunissant des membres de l'Aprodema et de l'ENESAD et un élève élu par ses pairs assure le bilan de l'année écoulée et propose des modifications pour celle à venir. Ce partenariat permet à l'Iseae de conserver des liens particulièrement étroits avec le marché en demeurant en phase avec les besoins des entreprises. L'histoire de cette spécialisation débute en 1955 avec le Masec

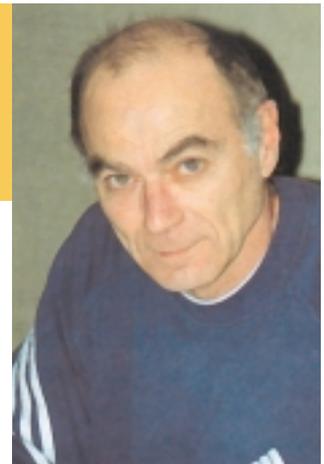
#### HUBERT VON DUNGERN, DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

« Lorsque j'ai intégré l'ENESAD en 1995 après une prépa « véto », je ne savais pas si j'allais me diriger plutôt vers la production animale (équine) ou vers le machinisme. Après les deux premières d'années d'enseignement général, j'ai opté pour l'option « Génie des agroéquipements et des procédés » dont est responsable Bernard Chopinet. Nous étions une petite vingtaine d'étudiants dont une quinzaine a suivi l'Iseae. Cette formation supplémentaire permettait d'acquérir une double compétence avec un développement de l'aspect marketing nous apportant une vision globale et facilitant l'entrée dans le milieu professionnel. L'approche de la formation Iseae n'est pas vraiment scolaire car elle est réalisée en collaboration étroite avec les entreprises du secteur (les distributeurs, les constructeurs, les importateurs) avec l'objectif de créer des cadres. En stage chez Agco, sous la tutelle de Philippe Pineau (actuellement directeur commercial de Massey Ferguson), j'ai choisi d'étudier la stratégie de développement des produits et du réseau Massey Ferguson sur le marché des matériels espaces verts. J'ai notamment travaillé à la création d'une véritable base de données permettant de situer le groupe et la marque Massey Ferguson sur ce marché. J'ai ensuite intégré l'équipe des responsables de produits et pris la relève de Dominique Cheuret lors de son départ à la retraite. La transition s'est faite en douceur grâce aux 5 mois de stage en entreprise. Il est certain que le certificat Iseae est un complément intéressant pour le diplôme d'ingénieur des techniques agricoles. »



Hubert von Dungern, ingénieur Iseae, est responsable produits et formation chez Agco Espaces Verts.

Bernard Chopinet, professeur à l'ENESAD, au département « Sciences pour l'ingénieur appliquées aux domaines agricoles et agroalimentaires », a en charge la responsabilité de la formation de l'Iseae



(spécialisation de 3<sup>e</sup> année du machinisme agricole de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon (INAPG) assuré en collaboration avec le Cemagref qui s'appelait alors Cneema. Plusieurs évolutions sont intervenues avant que des liens ne soient tissés, en 1994, entre les organisations professionnelles et Jean-Claude Coquille professeur à l'ENESAD. Les évolutions sont notamment venues du marché des agroéquipements en pleine restructuration dans les années 90. Les besoins en cadres supérieurs étaient moins importants ce qui a provoqué des perturbations à la fois dans les écoles, chez les étudiants et, par conséquence, sur le marché du travail. Depuis quelques années, les données sont inversées car le déficit de cadres supérieurs se creuse avec les départs à la retraite de la génération des « baby boomers ». Les besoins en contenus de formation du marché se sont aussi transformés au gré des mutations des entreprises à la fois chez les constructeurs et les distributeurs. Les groupes du machinisme impliqués dans les acquisitions qui génèrent souvent des restructurations doivent trouver dans leurs cadres ingénieurs des hommes et femmes sachant aborder les différentes phases de la vie des entreprises en apportant leurs compétences et leurs capacités d'adaptation.

#### L'ENESAD EST LE DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT AGRONOMIQUE FRANÇAIS

Créé en 1993 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, il est né de la fusion de 5 établissements d'enseignement supérieur dijonnais. Fort de 330 personnes, dont 150 enseignants et enseignants-chercheurs, il forme quelque 500 étudiants ainsi que des cadres et enseignants du secteur agricole en formation continue. Les hauts fonctionnaires des grands corps d'État du ministère de l'agriculture viennent compléter leurs connaissances ainsi que des enseignants ou proviseurs de lycées agricoles ou des cadres de l'industrie. Les formations initiales d'ingénieurs sont ouvertes par concours aux élèves provenant de différentes filières avec des promotions de 85 à 100 étudiants. Trois diplômes d'ingénieurs y sont délivrés de niveaux Bac + 5 à Bac + 6. En dehors des diplômes, ce qui caractérise davantage l'ENESAD est la multiplicité de ses attributions allant de la recherche, en passant par les formations initiale et



Remise des certificats d'ingénieur Iseae à l'occasion du Sima 2003 par Dominique Pauthex, directeur de l'ENESAD et Philippe Lagache, président de l'Aprodema



Quelques étudiants de la promotion 2002 lors de la remise des prix sur le Sima

continue, la production, l'édition et la diffusion de travaux dans ses 5 départements. Certains diplômes donnent également accès au Master of Science d'universités américaines alors que de nouveaux partenariats sont activement développés. Cette ouverture vers l'extérieur au sein d'un marché agricole international en perpétuel mouvement apporte aux étudiants une vision élargie de leur milieu et favorise les échanges et les apports pédagogiques.

Les deux premières années de la formation initiale d'ingénieur permettent d'acquérir les connaissances théoriques avec les aspects pratiques fortement développés par des stages (France et étranger), des travaux de groupes et des mises en situation sur le terrain. En troisième année, les étudiants accèdent à des spécialisations au travers de neuf options et de modules « professionnalisants ». A cette occasion, l'élève ingénieur peut opter pour l'option « Sciences et Techniques des Équipements » habilitée comme DAA (diplôme d'agronomie approfondie) sous l'appellation « Agroéquipements et entreprises ». Cette option permet, sous certaines modalités, d'obtenir le diplôme de l'Iseae délivré par l'ENESAD en relation avec le Cemagref et l'Aprodema. Ce module supplémentaire s'étend sur 7 semaines et développe l'approche de l'entreprise autour des fonctions marketing produit, financières et économiques, sociales et juridiques. ■

Jean-Paul Roussennac,  
Rédacteur en chef de la revue "Matériel et paysage"

## Ingénieurs par la formation continue

### Recrutement par visioconférence

Depuis 3 ans, l'unité de formation d'ingénieurs par la formation continue recrute des candidats hors métropole par visioconférence (DOM TOM et étranger).

La visioconférence permet de réaliser les entretiens oraux de recrutement sans que le candidat ait à se déplacer. Cette année encore, grâce au recrutement par visioconférence, deux candidats calédoniens et un candidat guadeloupéen ont été recrutés. Ils rentreront en formation d'ingénieurs des techniques agricoles par la formation continue en septembre 2003.

La visioconférence facilite l'accès des candidats DOM-TOM à la formation ITA de l'ENESAD.

Notre école et ses formations se font connaître hors métropole grâce à notre site internet : [www.enesad.fr](http://www.enesad.fr)



## Une formation initiale personnalisée : 9 options et des modules professionnalisants

# L'option "Organisation et qualité dans les filières agricoles et alimentaires"

Cette option vise à former des ingénieurs-économistes qui seront amenés à exercer une activité aux divers niveaux des filières agricoles ou agroalimentaires dans lesquelles les préoccupations concernant la qualité et les signes qui l'attestent sont importants et en développement durable. Ces préoccupations grandissantes à propos de la qualité entraînent souvent de profonds changements (organisationnels ou technologiques) soit à l'intérieur des diverses entreprises des filières (des exploitations à la distribution), soit dans les relations de coordination entre les agents des divers niveaux de ces filières.

Ces ingénieurs devront être capables de mettre en place, maîtriser et gérer les modalités de coordination des relations entre les différents agents d'une filière dans des situations de marchés, de relations contractuelles ou de conventions interprofessionnelles qui engagent les opérateurs de plusieurs niveaux de filière. Ces divers niveaux de coordination sont imbriqués et les relations de marché, par exemple, sont fréquemment encadrées par des conventions, des contrats, des cahiers des charges divers conclus entre les acteurs des filières : cahiers des charges d'appellation d'origine, de label, procédures de traçabilité, contrats interprofessionnels entre producteurs agricoles et transformateurs, audits imposés par la GMS à ses fournisseurs, etc. Cette coordination s'avère ainsi cruciale pour les questions relevant de la qualité car elle engage la confiance qui s'établit entre les divers agents de la filière, depuis le producteur agricole jusqu'au consommateur, et conditionne la continuité de ces relations et les performances des opérateurs.

### PROFILS DE MÉTIERS ET COMPÉTENCES VISÉES

Les ingénieurs de cette option seront amenés à intervenir soit dans des institutions publiques (offices), interprofessionnelles ou professionnelles (interprofessions, syndicats de produit ou d'appellation), soit dans des entreprises, en général dans des fonctions d'interface avec l'environnement amont ou aval de la firme où ils sont employés.

- Chargé d'étude dans des organisations professionnelles (syndicats de produits ou d'entreprises) et interprofessionnelles.
- Responsable de projet (mise en place d'appellation d'origine, de charte de qualité et de cahiers des charges, de règles de traçabilité) dans des organisations et des syndicats professionnels, des offices, des interprofessions, etc.
- Responsable filière dans un établissement public, une organisation professionnelle ou interprofessionnelle.
- Responsable des approvisionnements (gestion des achats, des stocks et de la logistique, des relations avec les fournisseurs),
- Responsable de la politique de la qualité dans une entreprise agroalimentaire.



### UN TREMLIN POUR UNE POURSUITE D'ÉTUDES

Cette option constitue également un tremplin pour une poursuite d'études nécessaire aux métiers de la recherche. S'il n'est pas possible de donner à ce jour une vision chiffrée de la situation des anciens élèves (option nouvelle ouverte en 2003), les divers





contacts avec les professionnels de divers niveaux de ces filières (chef d'entreprise, responsable ou chargé d'études d'interprofession ou de syndicat de produit, etc) montrent l'intérêt que ces professionnels portent à la formation et l'attente d'ingénieurs dotés d'un profil proche présenté plus haut.

## UN TRONC COMMUN, UNE MISE EN SITUATION, UN MÉMOIRE

L'option fait à la fois référence à une dominante disciplinaire (l'économie et la sociologie industrielles des organisations et des institutions) et aux champs d'intervention des futurs ingénieurs. Elle comprend un tronc commun enrichi par des modules optionnels d'approfondissement, une mise en situation de l'ensemble du groupe sur une question préoccupant les professionnels d'une filière (sur les questions de qualité, de traçabilité, de mise en place de cahiers des charges, ...) et un mémoire.

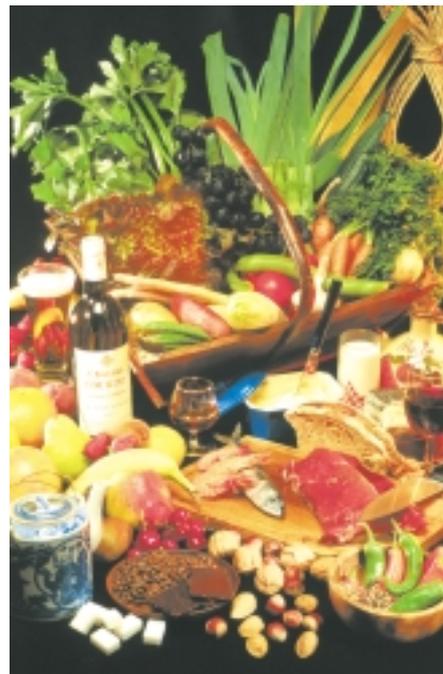
Le **tronc commun** comporte sept grands modules :

- découverte des institutions professionnelles et interprofessionnelles du secteur agricole et agroalimentaire,
- modélisation du fonctionnement de filières,
- organisation des entreprises et coopération interfirmes (réseaux d'entreprises),
- organisation des marchés et concurrence,
- politique agricole et agroalimentaire,
- conception, usages et enjeux de la qualité,

- dynamique de l'innovation dans les entreprises et les filières. Politique de transfert technologique.

La **mise en situation** est l'occasion, lors d'un travail de groupe, :

- de prendre connaissance de l'organisation, de la dynamique et des problèmes d'une filière particulière,
- de comprendre, d'intégrer et de traiter la réponse à une question qui se pose à un ingénieur dans son activité d'expertise et de compréhension de la mise en œuvre de dispositifs de coordination dans une filière,
- de proposer une réponse pertinente aux attentes des professionnels (en 2002-2003, l'étude de cas avait pour thème "La traçabilité dans la filière blé en Bourgogne et Franche-Comté"),
- plus généralement, de mobiliser l'ensemble des connaissances et compétences acquises dans l'ensemble de la formation et le tronc commun de l'option pour définir une méthode de résolution de problèmes technico-économiques concernant une filière et ses divers agents.



© INRA - Jean Weber  
Composition présentant la diversité des produits rentrant dans l'alimentation humaine

Le **mémoire** d'ingénieur permet d'acquérir un savoir-faire d'ingénieur : il s'effectue au cours d'un stage, en France ou à l'étranger, chez un partenaire : interprofessions, syndicats d'appellation, de label, syndicats de produits, entreprises, organismes de recherche, etc. Le secteur d'activité retenu est, dans la mesure du possible, en rapport avec le projet professionnel de l'élève ; cependant, l'acquis méthodologique du mémoire doit pouvoir être valorisé dans des situations professionnelles diverses. ■

Pierre Albert,  
Professeur

## Les États Unis : une destination toujours appréciée par les élèves de l'ENESAD

• Cet été 2003, 45 élèves-ingénieurs en formation initiale séjournent aux États Unis dans le cadre de leur formation. Ils partent généralement pour des stages de recherche de 8 à 12 semaines. Seize d'entre eux sont accueillis à l'Université du Kentucky à Lexington, dix sont à l'Université du Nebraska à Lincoln et dix autres passent l'été à l'Université de Cornell dans l'État de New York. Amélioration génétique des végétaux, biotechnologies et techniques de lutte contre les parasites et les maladies vont occuper la plupart d'entre eux. Production animale, biochimie alimentaire, système d'information géographique et même sociologie rurale sont aussi au menu de certains stages. Enfin **quatre élèves-ingénieurs de 3<sup>e</sup> année** font leur mémoire de fin d'étude aux USA, dont deux à l'Université de Cornell en Horticulture et en Entomologie, un à l'Université du Kentucky en Economie agricole et un autre à l'Université du Nebraska dans la même discipline.

• Un élève-ingénieur en master de science à l'université de Cornell : Gaylord Desurmont, qui termine sa 3<sup>e</sup> année par un mémoire au Département d'Entomologie de l'Université de Cornell vient d'être admis comme étudiant en Master de Science dans ce même Département, qui est généralement considéré par le milieu scientifique comme l'un des tout premiers au monde pour les travaux qui y sont menés. Disposant d'un excellent dossier, Gaylord s'est vu proposer une bourse d'assistant de recherche pour Septembre 2003. Cette bourse, qui lui offrira un confortable salaire mensuel, couvre aussi les frais d'inscription au Collège d'Agriculture de 26.000 dollars par an. Il pourra ainsi témoigner journalièrement auprès de nos collègues américains de la qualité de la formation scientifique reçue à l'ENESAD et, souhaitons-le, servir d'exemple pour d'autres élèves-ingénieurs.



# ENESAD et Université de Bourgogne, une nouvelle cohabilitation : La licence professionnelle "Formateur en milieu professionnel"

Les licences professionnelles sont récentes, elles allient les exigences universitaires à la nécessité d'une plus grande professionnalisation des étudiants. Comme toute licence, une licence professionnelle est un diplôme national et donne accès à un niveau bac + 3. Contrairement aux autres licences où les étudiants s'y inscrivent majoritairement pour poursuivre des études longues, les étudiants de licence professionnelle choisiront plutôt le monde du travail à la fin de leur année de formation.

## LES ORIGINES DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

La mise en place de la licence professionnelle a eu lieu de manière progressive. Elle répond à un réel besoin pour les étudiants et pour les formateurs. Avant qu'elle ne voie le jour d'autres diplômes la remplaçaient DUFA et DUFAA (Diplôme Universitaire de Formation à l'Aide aux Apprentissages). Comme pour ces deux derniers diplômes, elle est le fruit d'une longue collaboration entretenue entre l'Université de Bourgogne et l'ENESAD. La formation est une formation cohabilitée entre les deux entités ci-dessus citées.

## LES ACTEURS DE LA DEMANDE

Les acteurs engagés sont du côté universitaire, le Laboratoire d'Étude des Apprentissages et du Développement (LEAD) de l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences Humaines et, du côté de l'ENESAD, l'équipe de Didactique Professionnelle (Unité propre "Développement Professionnel et Formation" (DPF)) du Département des Sciences de la Formation et de la Communication et le CNERTA (Centre National des Études et de Recherche sur les Technologies Avancées). Le LEAD et l'équipe de Didactique Professionnelle ont l'expérience d'organiser en partenariat des formations à destination des professionnels du secteur de la forma-

tion puisqu'elles ont collaboré pendant plus de 10 ans à un diplôme universitaire en formation continue et elles sont aussi co-habilitées pour organiser le DESS "d'Ingénierie des Apprentissages en Formation Professionnelle".

L'originalité de cette collaboration tient à une double approche de la formation :

- par les processus d'apprentissage et le développement des compétences
- et par l'analyse du travail en vue de pouvoir concevoir la formation.

Cette double approche est enrichie par les recherches des deux équipes de recherche en sciences de l'éducation, plus précisément en didactique professionnelle et en psychologie.

## LES OBJECTIFS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

La licence "formateur en milieu professionnel" a pour objectif de permettre aux formateurs de construire, mettre en œuvre et évaluer des situations d'apprentissages professionnels et des situations de remédiation dans les savoirs fondamentaux. C'est un des rares dispositifs de formation de formateurs à être sanctionné par un diplôme d'état de niveau bac + 3 et qui demande alors en pré-requis un niveau Bac + 2 ou diplôme équivalent. Ceci dit, en fonction d'une expérience professionnelle, (secteurs de l'enseignement, de la formation du travail social ou tutorat...) une procédure de validation des acquis peut être envisagée.

## QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

La formation se déroule sur une année universitaire. Les étudiants alternent les cours sur le site de l'Université de Bourgogne et sur le site de l'ENESAD avec leur stage. Cette année, le public est composé pour un tiers d'étudiants de formation initiale (dont des aides éducateurs) et pour deux tiers de stagiaires de formation continue (forma-

teurs en CFPPA, en Chambre de Commerce et de l'Industrie ou encore d'organisme régional de formation et d'insertion, des demandeurs d'emploi...). Pour ce qui est des divers lieux de stage, ils ont lieu sur des sites différents et variés. A titre d'exemple cette année, certains ont été accueillis en stage à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon, en GRETA, en Maison Familiale Rurale, en organisme d'insertion professionnelle...

## LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements portent sur la pédagogie (les différents courants pédagogiques, la méthodologie du formateur), la psychologie, la didactique professionnelle (analyse du travail en vue de la formation), l'accompagnement et l'évaluation des compétences, la conduite de l'alternance et des dispositifs de formation, l'usage et la conception des nouvelles technologies éducatives pour la formation.

Les étudiants ont à choisir entre deux spécialisations proposées : l'une qui leur permet d'approfondir leur connaissance en didactique professionnelle et analyse des situations de travail (avec des apports en ergonomie, sur la méthodologie de l'analyse du travail) dite apprentissages en situation de travail, l'autre qui porte sur l'apprentissage de savoirs fondamentaux (apprentissage de la lecture, activités numériques, pratiques pédagogiques de la lecture, bas niveaux de qualification) dite illettrisme. À partir de l'option choisie et d'une question relevée sur leur terrain de stage, les étudiants rédigeront un mémoire.

## SON ACCÈS

L'admission se fait sur examen de dossier et sur entretien.

Pour tout renseignement merci de vous adresser à Claire Masson  
Tél. : 03 80 77 25 43  
Courriel : [claire.masson@educagri.fr](mailto:claire.masson@educagri.fr)





# POINT DE VUE de



Monique Rebillet

## Les ingénieurs des travaux agricoles : Zoom sur le renouvellement rapide d'un corps de la fonction publique d'État

En 5 ans, le tiers du corps des ingénieurs des travaux agricoles s'est recomposé. L'ENESAD a reçu en formation la quasi-totalité d'entre eux au moment où ils intègrent le corps. Les élèves sortis des ENIT ont réalisé un stage d'adaptation à leur affectation dans l'enseignement agricole. Les techniciens du Ministère de l'agriculture ont préparé, durant trois jours, les épreuves d'accès à l'examen professionnel. Quant aux stagiaires du concours direct ou de la voie Sapin, ils ont alterné, durant leur année précédant la titularisation, des temps d'activités professionnelles et d'autres de formation coordonnés par l'ENESAD. En ces temps d'évolution profonde de la fonction publique d'État, la logique pédagogique qui s'est mise en place pragmatiquement avec la bonne volonté de l'ensemble des fonctionnaires chargés de ce corps a permis d'en révéler quelques grandes orientations. C'est à la croisée des deux grandes logiques d'intégration, celles des jeunes de formation initiale dans la durée d'une part, et la voie rapide des techniciens internes ou des cadres externes d'autre part, que se dessine l'identité de ce corps d'ingénieurs techniques : chemin de fusion éventuelle ultérieure avec les ingénieurs des travaux forestiers ou ruraux

### COMMENT S'ÉLABORENT LES COMPOSANTES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX AGRICOLES ?

#### LES DEUX ÉTAPES DES ÉTUDIANTS DES ENIT

➤ Des ingénieurs des techniques, comme les autres ... affectés 3 ans dans l'enseignement agricole public

Les établissements d'enseignement supérieur sont très attachés lors de cette formation initiale de jeunes fonctionnaires à une maîtrise scientifique et technique de même niveau et qualité que celle de leurs autres étudiants. Suivre le parcours avec ses exigences scientifiques, sa rigueur conceptuelle et méthodologique permet l'intégration dans la fonction publique d'État, de ces ingénieurs qui trouveraient un emploi sur le marché du travail, comme leurs condisciples. Ils acquièrent là une expertise expérimentale appliquée à des fonctions réelles dans le développement durable. Ce sont de "vrais" ingénieurs de terrain prêts à œuvrer dans le développement agricole,

l'agroalimentaire ou l'environnement "comme les autres". Leurs 3 années de passage dans l'enseignement technique agricole, imposé, met l'accent sur la conjonction formation-développement à partir des cinq missions que la loi d'orientation confie à l'enseignement. Ainsi naissent des expérimentalistes qui ont une représentation claire du lien entre formation et développement dans l'ensemble des secteurs de leur ministère.

#### L'INTÉGRATION DES PROFESSIONNELS CONFIRMÉS

##### ... LE PARCOURS EXIGEANT DES MARATHONIENS

Depuis 1998, les autres voies d'accès au corps prévues dès le décret d'août 1965, ont été réactivées. Une situation d'urgence a mobilisé un nombre considérable d'institutionnels du MAAPAR, de la DGA, de la DGER et des différents services déconcentrés. Ils se sont impliqués, au nom de leurs responsabilités à l'égard des ITA, tant dans le comité de pilotage que dans chaque étape du parcours, du suivi professionnel ou de la titularisation.

Et ainsi sous le regard croisé des employeurs de terrain, des gestionnaires des corps, des représentants divers et des formateurs a émergé de part et d'autre une expression conceptualisée, critique, singulière de chaque situation professionnelle particulièrement riche. On voit ce que l'on attend de ce corps, ses compétences, ses perspectives. Cette démarche expérimentale exigeante, validée à chaque échelon, montre bien la complexité des fonctions de ces cadres de catégorie A, ingénieurs de la fonction publique d'État, impliqués localement : conjonction de formation régaliennne et souci de développement, démarches procédurales, intersectorielles et fonctions techniques de haut niveau enfin maîtrise scientifique d'un champ professionnel et gestion de ressources humaines.

L'ENESAD, par cette expérience, possède un capital d'information qu'il serait utile d'exploiter avec l'Observatoire des Missions et des Métiers et le même partenariat d'agents de la DGA et de la DGER qui sont mobilisés dans l'urgence. En ces temps de modernisation de l'État en trouverons-nous les moyens ? Est-ce contractualisable ? ■

Monique Rebillet, PCEA

# L'analyse des pratiques : une méthode d'appui à la prise de fonction

En mai 1999, un premier groupe de jeunes ingénieurs enseignants qui avaient pris leur fonction au début de l'année, se réunissait à l'ENESAD pour un travail de deux jours sur l'analyse de leurs pratiques personnelles et professionnelles et le poursuivait en février 2000. Le métier d'enseignant, comme tout métier en relation avec le vivant, met en jeu des compétences personnelles et professionnelles et interroge les deux plans sans qu'ils soient ici dissociés. Voici l'évaluation qu'ils en fournirent de leur propre chef et signèrent, pour demander que ce type de travail soit poursuivi.

## SYNTHÈSE DU STAGE "ANALYSE DE PRATIQUES" DU 3 AU 4 FÉVRIER 2000 À L'ENESAD

L'étude de cas concrets a permis d'analyser différentes pratiques professionnelles. Nous avons réfléchi :

- aux problèmes d'orientation et de suivi des élèves grâce, notamment, à une simulation d'entretien,
- aux problèmes de violences au sein de la classe : contacts physiques entre les élèves, propos racistes et sexistes, respect d'autrui,
- à la place qu'occupe le rôle d'éducateur dans la fonction de l'enseignant,
- à la place du proviseur dans l'établissement, ce qui nous a conduit à réfléchir aux relations hiérarchiques et aux stages de management,
- à la création du corps A+ et à la place des ingénieurs d'agronomie dans ce nouveau corps,
- aux perspectives d'avenir en cas de rapprochement entre l'Enseignement Agricole et l'Éducation Nationale (menaces et légitimité).

Pour conduire ces réflexions nous avons à plusieurs reprises fait appel à des interrogations personnelles (personnalité, système de valeurs,...), et à l'interaction entre vie professionnelle et vie privée :

- influence de notre éducation et de notre cursus scolaire,
- articulation et comptabilité entre vie familiale et carrière professionnelle,
- relations interpersonnelles au sein de l'établissement avec les collègues, les élèves et l'équipe de direction...
- ressorts de nos motivations et de nos choix.

A l'issue de cette session, nous disposons d'outils professionnels et de grilles de lecture que nous pourrions utiliser pour le management d'une équipe, la gestion d'une classe, etc. Par ailleurs, les échanges que nous avons eus nous ont permis de découvrir certains de nos fonctionnements internes, ce qui nous aidera à faire face à certaines difficultés.

Afin de poursuivre la réflexion engagée, le prolongement du travail s'avère indispensable.

## LE TRAVAIL D'ANALYSE EST PROPOSÉ CHAQUE ANNÉE

Depuis, ce travail d'analyse des pratiques est proposé chaque année et se trouve inscrit dans un dispositif plus complet conçu par l'unité de Formation Continue, sous la responsabilité de Michel Mourel, pour appuyer les jeunes IGREF et des Travaux Agricoles dans leur premier poste d'enseignement. Nous ne décrivons pas ici les groupes d'analyse de pratiques (deux fois 2 jours la première année), en évoquant les principes de cette méthode et les résultats qui ont pu être identifiés à partir de l'analyse de quelques cas.

**Méthode :** Ces groupes sont animés par des consultants du réseau AGAPES<sup>1</sup> ayant pratiqué pour eux-mêmes ce type de méthode se référant aux groupes de Balint. Véronique Soriano est enseignant chercheur à l'ENESAD et a publié sur ce sujet notamment avec Alain Bercovitz (Actualité de la Formation permanente Mai 1997) Travaux et Innovations Juillet 2001, Colloque du CNAM Février 2001. La méthode se décrit avec les termes du sigle AGAPES.

**Groupes :** le travail se fait au sein de groupes qui se constituent même progressivement et élaborent leurs propres règles de fonctionnement. C'est la base de la confiance indispensable à un tel travail. La confiance ne se décrète pas, mais des règles (de tolérance, de respect...) peuvent être adoptées par ce groupe et garanties par l'animateur.

**Analyse :** Les participants, comme dans les groupes de parole, allègent leurs inquiétudes en les disant mais, de plus ils y ajoutent un travail de conceptualisation qui leur permet de dégager les principes de leurs actions à venir. Ils élaborent du sens à la lumière des différentes théories et lectures auxquelles chacun, ainsi que l'animateur, se réfère. C'est le groupe qui est expert, capable de penser sa propre théorie de l'action. Croire et faire l'expérience que le groupe écoute, pense et analyse, inverse la situation de formation et de conseil que bien des participants connaissaient – et imposaient – comme seul modèle.

**Pratiques :** le travail des groupes a lieu essentiellement sous forme de discussion à partir des cas présentés par les participants : situations, démarches, actions, projets... réels dans lesquels celui qui les décrit est ou a été personnellement engagé. Les autres, en le questionnant, l'aident



à préciser sa problématique et en même temps s'éclaircit eux-mêmes. Il n'y a pas d'action ou de parole correctrice sur ce qu'il est prescrit de faire, de penser ou de dire par une instance dominante qui détiendrait la "bonne pratique". C'est une formation pratique à l'écoute et à l'analyse.

**Personnelles et professionnelles :** l'objectif général est l'accroissement de la compétence et de l'efficacité professionnelle et personnelle (sans que ces deux aspects soient dissociés) de chaque participant. Il s'agit notamment d'analyser pour mieux les comprendre, les remanier ou les renforcer :

- la place et le rôle de chacun, sa manière de se situer et d'utiliser (ou d'être utilisé par) la complexité des réseaux institutionnels,
- l'origine et les effets des décisions, des modes d'organisation, des choix de méthodes, des réactions émotionnelles,
- les enjeux et l'investissement personnel et affectif dans le travail, en relation éventuellement avec les autres activités, sociales ou privées,
- les buts poursuivis, les trajectoires professionnelles voire l'origine et l'enracinement de chacun.

## PRÉSENTATION DE QUELQUES CAS

Les préoccupations des jeunes tournent le plus souvent autour de trois pôles :

- leur place dans l'établissement et leur rôle dans la coordination,
- les relations avec les élèves et les pratiques pédagogiques,
- les relations avec des collègues, le proviseur.

- **Quelles sanctions appliquer, alors que les élèves n'obéissent pas et que moi je n'aime pas punir ? Comment se faire respecter ?**

L'analyse du cas s'enrichit des confrontations mutuelles et amène les participants à s'interroger sur leur propre rapport à l'autorité, à repérer leur "style" de conduite d'un groupe, à identifier des facteurs d'éducation et de motivation qui excèdent de simples recettes. En voici quelques traces : "Nos habitudes de profs sont souvent le facteur limitant. Valoriser la curiosité et les centres d'intérêt des élèves. Trouver ce qu'il m'intéresse d'enseigner pour les y intéresser plutôt que m'inquiéter des cadres rigides de sanctions. Accepter que nos élèves ne sont peut-être pas les bons élèves que nous étions et innover avec eux. Repérer à quelle figure d'autorité je me réfère"

- **"L'agressivité m'agresse" :** Au cours d'une séance, les questions que les participants se posent ont trait à la violence à l'école : "comment me positionner dans une classe de garçons qui se bousculent et ont des rapports entre eux que je ressens comme violents ?" demande une jeune femme, enseignante en classe de BTS. "Leurs réactions m'agressent" renchérit une autre qui, traitant dans son cours du thème "masculin/féminin" en cours supporte mal les agressions et quolibets sexistes. "Dans ma classe ce sont les propos racistes qui me mettent très mal à l'aise. Je ne sais pas trop comment réagir". Un thème commun est dégagé concernant la violence à l'école et les manières que chacun a personnellement de la ressentir et d'y réagir.



Véronique Soriano (à droite) animant un groupe qui analyse ses pratiques de coopération. Témoignage vidéo commandité par ce groupe.

## CETTE PREMIÈRE MISE EN COMMUN PERMET À CHACUN DE SE SENTIR MOINS ISOLÉ

Les échanges dans ce groupe d'analyse, mixte, permettent alors de mieux situer les comportements des garçons et des filles ; on réfléchit ensemble sur l'expression physique plus courante chez les garçons adolescents voire socialement acceptable et à quels modèles de virilité elle renvoie. La question du rôle de l'école est alors posée collectivement : un enseignant est-il un éducateur ? Que font les parents ? Chacun à propos de son cas peut expliquer comment il s'y prend ; les solutions ne manquent pas, c'est plutôt leur confrontation et la réflexion à leur propos qui semble réparatrice.

L'analyse du cas de chacun est difficile ici à synthétiser. Cette analyse, quand on la pousse, et on le fait suivant l'attente du participant, touche effectivement à des questions personnelles concernant les représentations que chacun se fait de son rôle, de ses rapports au sexe opposé, à l'autorité et à celle de ses propres parents. Au terme de cette analyse, certains avancent dans la formulation de nouvelles questions comme par exemple "la vie professionnelle peut être dévoratrice de la vie personnelle, comment concilier les deux ?"

## OUVERTURES ET PROLONGEMENTS

Si l'analyse de leurs pratiques aide des jeunes enseignants dans leur prise de fonction, cette méthode a pu être proposée à d'autres publics, volontaires, exerçant des métiers proches, désireux d'approfondir les aspects personnels et professionnels de leur implication actuelle. Ainsi les jeunes cadres de la DGER (IGREF, ISPV) bénéficient de cette méthode comme appui à leur prise de fonction (dispositif FORMCO). Il s'agit de les aider à identifier et traiter des problèmes de management, de

reconnaissance, de gestion des relations humaines qu'ils rencontrent souvent de plein fouet sans que leur formation antérieure les y ait préparés.

Les situations problèmes qu'ils analysent présentent 3 caractéristiques :

- elles ne sont pas principalement d'ordre technique ou administratif,
- il semble qu'il y ait rarement de réponse ou de comportement prescrit par une instance qui détiendrait "la bonne pratique",

➤ ces situations problèmes font appel à leurs compétences professionnelles et personnelles sans que les deux aspects soient dissociés : elles les interrogent sur divers plans : opérationnel, déontologique, mais aussi personnel et éthique.

C'est donc sur ces bases que nous proposons aussi des formations de tuteurs pour ces jeunes cadres, des formations pour des agriculteurs tutorant des agriculteurs en difficulté, pour des équipes de direction, des conseillers, des formateurs... ■

Véronique Soriano, Enseignant-chercheur

# Les USA en Bourgogne

## EN MAI : VENUE DES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS À L'ENESAD



Le Professeur George Pfeiffer et le groupe d'étudiants du Nebraska visitant un alpage dans le Haut Jura

Un groupe de trente étudiants en agriculture des Universités de Cornell, du Kentucky et du Nebraska ont séjourné 2 semaines à l'ENESAD dans le cadre d'un voyage d'étude de l'agriculture régionale. Le thème choisi était : "Bourgogne, une agriculture durable, productrice de valeur ajoutée". Par des visites et des commentaires d'agriculteurs et de techniciens agricoles les étudiants ont pu analyser l'organisation des filières de qualité tant pour les bovins Charolais, les volailles de Bresse, le fromage de Comté, le cassis et les petits fruits, que pour les céréales panifiables et les vins de Bourgogne. Le système des appellations d'origine et des labels, l'organisation coopérative, les circuits de distribution, mais aussi l'installation des jeunes agriculteurs et l'environnement ont ainsi fait l'objet de nombreuses questions. Les étudiants américains étaient accompagnés du Dr Reed, Directeur des Programmes Internationaux en Agriculture à l'Université du Kentucky, du Dr Pfeiffer, Assistant Dean du Collège d'Agriculture de l'Université du Nebraska et du Dr Weston, professeur d'Horticulture à l'Université de Cornell et Directeur du programme de coopération avec la France.

## PARTENARIATS VITI-VINICOLES

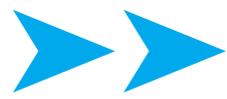
L'ENESAD a reçu fin mars des étudiants en viticulture - œnologie de l'université de Davis en Californie. Pascal Durand a organisé le voyage de fin d'étude du groupe

des 20 étudiants du Master de Science "Viticulture - Œnologie" de cette prestigieuse université. Durant 15 jours, les 20 futurs "winemakers" ont ainsi parcouru la France viticole, du Bordelais à la Bourgogne, en passant par le Languedoc et les Côtes du Rhône. Ils ont terminé par l'ENESAD leur impressionnant périple. Trois d'entre eux vont revenir pour faire un stage de vinification dans des domaines bourguignons et ainsi parfaire leur formation théorique. Rappelons que l'ENESAD est le co-organisateur du "Burgundy-California-Oregon Winemaking Symposium", qui se tient alternativement tous les deux ans à Dijon et sur la Côte Ouest des États Unis.

## MULTIFONCTIONNALITY: KENTUCKY VERSUS BURGUNDY

La Bourgogne et le Kentucky développent depuis maintenant 6 ans des relations académiques et économiques privilégiées. L'ENESAD a été en 1996 à l'origine d'une collaboration qui s'est ainsi progressivement installée entre ces deux régions centrales de taille moyenne, de même niveau de population, voies de passage entre le Nord et le Sud dans les deux pays, à forte dominante agricole et rurale. Dans ce contexte très favorable aux échanges scientifiques, un nouveau programme de recherche sur la multifonctionnalité en agriculture vient ainsi d'être finalisé. Il vise à connaître et comparer l'impact des politiques publiques nationales et régionales sur les stratégies "multifonctionnelles" des agriculteurs bovins dans les deux régions. Ce programme pluriannuel associe économistes et zootechniciens : Dr Pierret, Professeur Roux, Professeur Boinon, Dr Barthelemy et les départements d'Économie Rurale (Dr Freshwater et Dr Meyer) et de Production Animale (Dr Johns) du Collège d'Agriculture de l'Université du Kentucky. ■

Pascal Durand, Enseignant-chercheur



# Agriculture Conseil Bourgogne : un potentiel d'études à votre service !!!

## QUI SOMMES NOUS ?

En 1987, des élèves ingénieurs de l'ENESAD mettent en place l'association Agriculture Conseil Bourgogne. Leur objectif : se confronter au monde professionnel. Après plusieurs années de coopération avec des entreprises et des services de recherche du milieu agricole, l'équipe choisit de diversifier ses activités. En effet, pour répondre aux nouveaux besoins de ses collaborateurs, AgriCoB a développé des capacités innovantes.

## NOS RÉALISATIONS...

- des études de marché,
- des études bibliographiques,
- des créations de sites web,
- des démarches HACCP,
- des normes ISO, des organisations et animations de conférences, des enquêtes et sondages, des élaborations de plaquettes...

## NOUS TRAVAILLONS EN COLLABORATION AVEC

### PLUSIEURS ASSOCIATIONS

#### TELLES QUE :

- L'ADEPTA (Association pour le Développement des Échanges internationaux de Produits et Techniques Agroalimentaires) pour l'organisation de salons agricoles.
- L'ACTIVA pour le financement d'un voyage d'étude au Mexique pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année.
- Le COMEXPO pour l'organisation du Salon International de l'Agriculture (accueil, conférences, concours général...)
- L'EXPOSIUM afin de présenter au salon Agro Food Tech Beijing (Chine) l'impact de l'ouverture du marché chinois au commerce international.



Son panel d'activité jusque là limité aux études scientifiques et techniques s'est agrémenté de services de communication et de marketing. **Une approche transversale du vaste domaine de l'agriculture** est privilégiée.

## NOTRE POTENTIEL

200 futurs ingénieurs sont à votre service dont certains sont déjà titulaires d'un BTS, DUT, DEUG, Maîtrise et possèdent des expériences professionnelles variées. De plus, AgriCoB dispose de relations privilégiées, entre autre avec le réseau d'anciens élèves et le soutien des enseignants-chercheurs.

## LES PERSPECTIVES...

Nous travaillons actuellement sur plusieurs projets en collaboration avec beaucoup d'organismes. Notre collaboration avec l'ENESAD va déboucher sur la mise en place d'un réseau de relations internationales afin de proposer aux étudiants des stages ainsi que des poursuites d'études à l'étranger. ■

*Pour en savoir plus envoyez vos questions et vos projets à l'adresse suivante : [agricob@enesad.fr](mailto:agricob@enesad.fr).*

L'équipe AgriCoB

# Les étudiants présentent un diagnostic environnemental

Les étudiants de l'option "Environnement-Agriculture" ont présenté les résultats de leur "confrontation à une situation professionnelle" à la Mairie et aux habitants de S' Martin du Mont dans le canton de S' Seine l'Abbaye en Côte d'Or. La qualité de leur prestation à attiré un public important et à retenu l'attention du quotidien régional "Le Bien Public".

*"Les exploitations agricoles, culture et élevage, sont au premier plan de la transformation des paysages, et les habitants de Saint-Martin-du-Mont (centre) ou de ses nombreux hameaux se sont impliqués dans l'évolution de tous les aspects de leur environnement. Les étudiants ont présenté un diagnostic illustré de photos significatives des problèmes liés à l'eau, à la forêt et aux espaces agricoles.*



## UN DIALOGUE FRUCTUEUX

*Les zones étudiées et les panoramas étaient repris sur des cartes permettant de suivre aisément une étude pourtant délicate et scientifique. Le diagnostic établi tient compte des directives sur l'environnement, en particulier la directive « nitrates ». Les propositions faites pour une gestion durable du paysage de Saint-Martin-du-Mont (entretien et améliorations) ont suscité une discussion très concrète auprès des agriculteurs qui, d'ores et déjà, se mettent en conformité, à grands frais, avec la législation sur les Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) et qui, quotidiennement, se posent les questions soulevées par les exposés des élèves ingénieurs de l'ENESAD.*

*La commune de Saint-Martin-du-Mont, avec une population de 400 habitants, est la plus étendue du canton de S' Seine l'Abbaye (3784 ha) et compte 8 hameaux. La vallée de l'Ougne, le massif forestier, l'agriculture de plateau calcaire, sont un microcosme des paysages bourguignons et montrent à l'évidence l'importance de la gestion de l'eau, de l'entretien des haies, de l'évolution de la gestion des déchets organiques. Le dialogue fructueux, établi entre les habitants et les étudiants, semble de bon augure pour l'avenir.*

*Les habitants se sont déplacés très nombreux car intéressés directement par les conclusions de l'étude." ■*

« Le Bien-Public – Les Dépêches »  
3 mars 2003

Les étudiants de l'ENESAD

## En bref : des nouvelles de la résidence



Dans le cadre du regroupement de l'activité de l'ENESAD sur le site de Dijon, la construction d'une résidence, décidée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 1996, est déjà bien avancée. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'OPAC de Dijon et le Maître d'œuvre retenu est l'architecte F. Brandon. Prévus pour septembre 2004, cette résidence, située rue des Péjoces, juste à côté de l'ENESAD, comprendra 200 chambres, chacune sera équipée d'une kitchenette, d'un ensemble lavabo-douche-wc et d'une prise réseau. ■

